

## Un article de l'AFP du 31 mars 2013

### Le Japon au coeur du grand jeu du libre-échange. (01.04)

Une part importante du futur commerce mondial se noue autour du Japon qui vient d'ouvrir trois vastes négociations de libre-échange: avec les Etats-Unis dans le cadre du Partenariat transpacifique (TPP), l'Union européenne d'autre part et enfin la Chine et la Corée du Sud, préviennent des analystes.

*"Le Japon est à la traîne des autres grandes puissances économiques en terme d'accord de libre-échange. Il y a dans l'archipel le sentiment que c'est maintenant ou jamais",* explique Ivan Tselichtchev, économiste à l'Université de gestion de Niigata.

Après des années de tergiversations et d'occasions manquées, Tokyo a décidé de franchir trois Rubicon quasi simultanément, sous l'impulsion de son nouveau Premier ministre, le conservateur Shinzo Abe.

*"C'est la première fois depuis les années Koizumi (2001-2006) que le pays est dirigé par un homme volontariste. Pour marquer son autorité, Abe doit faire du Japon un acteur important de la construction de ces zones de libre-échange qui vont dessiner l'économie mondiale des années 2020 et au-delà",* ajoute M. Tselichtchev.

Le 15 mars, M. Abe a annoncé son intention de participer aux négociations du partenariat trans-Pacifique (TPP), qui ont pour but de créer la plus vaste zone mondiale de libre-échange entre onze pays riverains du vaste océan, douze en comptant le Japon, dont les Etats-Unis, ses voisins nord-américains, et des Etats d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est.

*"Il n'y a que le Japon, tourné vers lui-même, qui n'est pas entré dans une économie ouverte comme les pays émergents d'Asie ou l'Amérique",* a justifié M. Abe.

Souhaitée ardemment par Washington, la venue de Tokyo donne une ampleur toute autre à ce projet, qui pèse désormais 40% du produit intérieur brut (PIB) mondial. Aussi les autres puissances en pourparler avec le Japon ont-elles accéléré le mouvement.

*"L'Union européenne, la Chine et la Corée du Sud ont dû sentir la pression"* et ont ouvert des discussions formelles avec le Japon, souligne Ikuo Kuroiwa, de l'Institut des économies en développement, évoquant un *"effet domino"*.

Dès le 25 mars, les présidents du Conseil européen, Herman Van Rompuy, et de la Commission européenne, José Manuel Barroso, ont décidé avec M. Abe de lancer une négociation de libre-échange UE-Japon, évoquée depuis des années entre ces deux puissances économiques représentant un tiers du PIB mondial.

Le lendemain, c'est la Chine et la Corée du Sud qui ouvraient une discussion tripartite avec le Japon en vue de sceller un accord commercial (20% du PIB mondial en cumulé).

Le coup d'envoi d'un quatrième processus pourrait être donné en mai entre le Japon, la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les dix membres de l'Association des nations du sud-est asiatique (Asean).

Entre Bruxelles et Tokyo, les motivations sont économiques: l'UE voudrait disposer d'un meilleur accès au marché nippon aujourd'hui entravé de barrières non-tarifaires, tandis que le Japon souhaiterait réduire les taxes sur ses voitures et son électronique, afin que ses entreprises concourent à égalité sur le marché européen avec leurs rivales sud-coréennes.

Mais du côté de Pékin et de son nouveau dirigeant Xi Jinping, il s'agit aussi de devancer la nouvelle ambition asiatique de Washington sous l'égide du président Barack Obama, pour des raisons sécuritaires, mais pas seulement. Il s'agit aussi d'éviter que les avancées du TPP en termes de commerce et d'investissement ne façonnent les règles internationales sur les décombres de l'échec du cycle de négociations multilatérales de Doha (OMC).

*"La Chine veut bâtir son propre cadre commercial avant que les Etats-Unis ne soient davantage présents en Asie"*, résume Shujiro Urata, professeur d'économie à l'Université de Waseda.

Reste que si la volonté politique est là de tous côtés, des obstacles et des craintes demeurent, comme dans le secteur américain de l'automobile qui redoute une déferlante de voitures nippones.

Au Japon, l'opposition vient des agriculteurs. *"Dans ses négociations d'antan avec des pays en développement, le Japon signait des accords qui préservaient son agriculture en échange d'assistance technologique. Mais avec l'UE ou les Etats-Unis, cette stratégie ne marchera pas"*, prévient M. Urata.

Sur le front Tokyo-Pékin-Séoul, la Chine, justement désireuse d'exporter ses produits agricoles, voudra protéger son secteur manufacturier, vulnérable à la compétitivité de l'automobile et de l'électronique nippones et sud-coréennes, d'après M. Kuroiwa.

Les plus optimistes parient néanmoins sur l'effet d'entraînement que ces diverses négociations exerceront les unes sur les autres. Pékin ne pourra par exemple pas tolérer d'importantes avancées du TPP sans réagir, et vice-versa pour Washington.

## Un article lemonde.fr du 1er avril 2013

### Combien de locataires sont expulsés chaque année en France ? (02.04)

Après une prolongation de quinze jours en raison de la *"situation exceptionnelle liée aux conditions climatiques"*, la trêve des expulsions locatives qui avait débuté le 1er novembre 2012 s'est achevée lundi 1er avril, à 6 heures du matin. Le Collectif des associations unies, qui réunit des associations venant en aide aux plus démunis telles que Fondation Abbé Pierre, Secours catholique, Droit au logement, Médecins du monde, etc., a réagi en réclamant *"un moratoire sur toutes les expulsions locatives en 2013"* pour les locataires de bonne foi en situation de précarité.

Dès le 29 mars, les sénateurs du groupe Communiste républicain et citoyen (CRC) avaient réclamé de *"faire cesser ces pratiques d'un autre âge en décrétant, comme le demandent les associations, un moratoire pour l'année 2013 sur les expulsions locatives"*, et ce *"sans attendre les projets de loi qui doivent être soumis cette année"*. Une allusion à la garantie universelle des loyers défendue par le gouvernement. Dimanche 31 mars, Cécile Duflot, la ministre du logement, a affirmé que ce nouveau dispositif devait permettre *"de sécuriser les propriétaires, d'éviter les expulsions, en les prévenant très longtemps en amont avant que les impayés se soient accumulés, mais aussi de faciliter l'accès au logement"*.

Combien de personnes sont concernées chaque année par ces procédures inlassablement dénoncées par les associations d'aide aux mal logés ? Les chiffres publiés le 1er février 2013 par la Fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement font état de *"nouveaux records en matière d'expulsions"*.

En 2011 (derniers chiffres connus), 145 828 ménages ont été assignés en justice pour impayés de loyer ou défaut d'assurance. Parmi ces assignations, 113 669 décisions de justice prononçant l'expulsion ont été rendues. Un chiffre en constante hausse : 81 080 décisions de justice avaient été rendues dix ans plus tôt pour le même motif.

Ces chiffres ne signifient pas pour autant que 113 669 ménages ont été expulsés de leur domicile en 2011. Cette année-là, entre le 15 mars et le 1er novembre, 12 759 ménages ont été expulsés avec le concours de la force publique.

Un nombre près de deux fois plus important qu'en 2001 (6 337 expulsions). La Fondation parle même d'un *"traitement répressif sans précédent"* dans la mesure où les procédures d'expulsion sont mises en œuvre *"de manière plus systématique"*.

Il existe donc une forte différence entre le nombre de décisions de justice prononçant une expulsion (113 669) et le nombre des interventions effectives de la police et la gendarmerie (12 759). Certains ménages sont parvenus à rétablir leur situation et d'autres ont décidé de quitter leur domicile avant l'intervention des forces de l'ordre. *"Le nombre de ménages expulsés est donc en réalité bien plus important que le simple chiffre des interventions effectives de la force publique"*, souligne la Fondation.

*"Si on considère tous ceux qui partent avant l'intervention policière, on est plus près de 40 000 à 50 000 expulsions chaque année"*, observait Sylvie Guichard, directrice des missions sociales de la Fondation Abbé-Pierre, dans un entretien au Monde.fr en octobre 2011. *"L'expulsion, c'est d'abord une décision de justice."*

Le gouvernement avait annoncé à l'automne l'arrêt des expulsions des ménages reconnus prioritaires Dalo (Droit au logement opposable), mais *"actuellement, le traitement d'une demande Dalo en Ile-de-France est devenu si lent, que l'expulsion arrive plus vite que l'octroi du fameux label"*, constate le collectif francilien des Mal-logés en Colère, interrogé par l'AFP.

Le *"Collectif des associations unies"* (dont la Fondation Abbé Pierre, le Secours catholique et Médecins du monde) a réclamé *"un moratoire sur toutes les expulsions locatives en 2013"*, pour les locataires de bonne foi en situation de précarité.

Une trêve instaurée en décembre 1956

La trêve a été instaurée par une loi du 3 décembre 1956 sur une proposition de loi SFIO-PCF. Elle durait alors du 1er décembre au 15 mars et a été prolongée d'un mois (1er novembre au 15 mars) en 1990.

Un article publié par wikistrike.com du 2 avril 2013

### Spéculation : l'Espagne a déjà remboursé trois fois sa dette ! (05.04)

**En dix ans, l'Espagne a remboursé 1 020 milliards d'euros de dette, taux d'intérêt compris. Soit trois fois le montant de ce que l'État avait emprunté en 2000. Un énorme transfert des richesses ponctionnées sur la population et les services publics au bénéfice de riches créanciers. Comme en Grèce ou au Portugal...**

La dette de l'État espagnol est le point de mire de toute l'Europe, du fait que les marchés financiers (banques d'investissement, fonds vautours et assurances) continuent à spéculer sur cette dette avec un seul objectif : amasser de juteux bénéfices. Et cela provoque l'appauvrissement de la population dans son ensemble, car toute cette spéculation conduit à une augmentation progressive des intérêts à payer, réduisant à leur tour d'autres dépenses de l'État : éducation, prestations de retraite, vieillesse et chômage, justice, santé ou services sociaux. Toutes ces mesures d'austérité, équivalentes aux plans d'ajustement structurel menés au sud de la planète à partir des années 1980, ne font qu'augmenter les inégalités sociales, à travers l'appauvrissement chaque fois plus important des personnes, spécialement des plus vulnérables (femmes, minorités ethniques, jeunes, immigrés, personnes au chômage et à la retraite).

Cependant, et contrairement au discours dominant, ce ne sont pas les dépenses publiques qui ont augmenté la dette de l'État espagnol, mais, bien au contraire, les mesures qui ont provoqué des déficits obligeant à un endettement croissant, et dont le bénéfice pour l'ensemble de la population est plus que douteux. Par exemple, la baisse des impôts sur les successions et donations, sur la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu, et la suppression de l'impôt sur le patrimoine ont bénéficié aux plus riches, dont le patrimoine, en réponse à leur cupidité, a par ailleurs été protégé par la fraude fiscale, la baisse des impôts sur les sociétés et les Sicav.

Effet boule de neige

Par conséquent, la logique opérante consiste à faire payer à l'ensemble de la population des avantages économiques obtenus par un petit nombre de personnes qui s'enrichissent grâce à la dette. Mais il n'est pas facile de connaître la proportion exacte du budget dédiée au remboursement. Cela est dû à une volonté politique délibérée de dissimuler ces questions à la population, rendue possible par le caractère particulier de l'endettement des États, très différent de la compréhension générale qu'on peut avoir des prêts aux particuliers ou aux entreprises. Pour ces prêts, l'argent prêté (appelé capital), tout comme les intérêts, se rembourse au fur et à mesure du délai accordé. Dans le cas d'un État, seuls les intérêts des prêts (appelés lettres, bons ou obligations d'État, selon qu'ils soient à court, moyen ou long terme) sont remboursés régulièrement jusqu'à échéance, alors que le capital doit être remboursé dans son intégralité quand le prêt se termine (arrive à échéance).

Pour cette raison, le fonctionnement habituel des États est de s'endetter à nouveau pour payer les échéances d'anciennes dettes, ce qui leur permet de dissimuler ces dépenses, du fait qu'elles s'équilibrent au niveau budgétaire : les dépenses pour paiement des échéances équivalent aux revenus pour émission de nouvelle dette. Cependant, en augmentant la dette par un déficit résultant d'une mauvaise gestion budgétaire, on augmente chaque fois plus le paiement, qui à son tour nécessite chaque fois davantage d'émissions. De plus, cette nouvelle dette peut être émise sous des conditions différentes, par exemple avec des taux d'intérêt plus élevés (ce qui s'est passé dernièrement), ce qui débouche sur le classique effet boule de neige (augmentation de la dette par l'effet conjugué de forts taux d'intérêt et de nouveaux prêts pour payer les anciens).

Nécessité d'un audit de la dette

L'étude minutieuse des budgets généraux de l'État (accessibles sur le site du ministère espagnol de l'Économie et des Finances) permet de vérifier la quantité d'argent dépensée par l'État espagnol au titre du remboursement du capital durant ces dernières années. Par exemple, le remboursement du capital pour l'année 2010 est comparable au budget total de l'État pour cette année. Si nous additionnons intérêts et capital remboursé dernièrement, nous voyons qu'entre 2000 et 2010 l'État espagnol a remboursé plus de 3 fois ce qu'il devait en 2000, et continue à en devoir près du double. Ce tableau permet aussi de voir comment les intérêts et le capital remboursés, tout comme la dette totale, ont poursuivi leur hausse depuis

2000 ; et avec l'actuelle spéculation sur la dette de l'État espagnol, cette tendance n'est pas près de s'inverser.

En conclusion, il paraît totalement injuste d'économiser sur les services publics comme l'éducation et la santé pour rembourser une dette dans le but d'alléger un déficit qui a bénéficié aux plus riches. Sous la pression populaire si nécessaire, l'État doit ouvrir tous les comptes publics de la dette pour que la population, en s'appuyant sur le droit national et international, puisse décider si elle doit rembourser ce qui a déjà été payé plusieurs fois, et annuler une dette frappée d'illégitimité. Ainsi, cet audit de la dette espagnole permettrait d'inverser le transfert de richesses opéré par le service de la dette non pas au bénéfice des riches créanciers, mais bien à destination du bien-être de la population dans son ensemble.

Yves Julien, Jérôme Duval (Patatas Arriba, coordination Attac – CADTM) – Valencia

Commentaire.

On croit rêver une fois de plus, les pays africains ont remboursé en intérêts plusieurs fois le capital qui leur avait été prêté généreusement par le FMI ou des puissances occidentales, alors que leurs dettes ne cessaient d'augmenter, qui ne le sait pas ? Ce qu'ils dénoncent aussi concerne la plupart des pays, dont la France.

" *Sous la pression populaire si nécessaire, l'État doit ouvrir tous les comptes publics de la dette*", ben voyons, allez le demander poliment à son altesse royale, elle va vous ouvrir tout grand les livres de compte de l'Etat, si, si, n'oubliez surtout pas la génuflexion à votre arrivée et à votre départ, cela ferait mauvais genre !

Voyez-vous, vous vivez dans une bulle, vous vous adressez à des gens qui savent déjà ce que vous racontez là, donc vous perdez votre temps à vouloir convaincre des gens qui sont déjà convaincus. C'est aux masses ignorantes qu'il faut aller expliquer tout cela, très simplement. Mais cela ne suffit pas, il faut leur proposer une issue politique qui permettra de mettre un terme à cette situation, sinon elles vous prendront pour de beaux parleurs sans en tirer la moindre leçon pratique. Comment un tel régime peut-il tenir un jour supplémentaire, sinon parce que la majorité des masses demeurent ignorantes, n'y comprennent rien, non ?

## Un article La-Croix.com du 4 avril 2013

### Délinquance financière: une note très critique sur les services de police. (05.04)

C'est un document d'une sévérité inédite rédigé par un collectif d'officiers de la DCRI, ce « *FBI à la française* » issu, en 2008, de la fusion entre la Direction de la surveillance du territoire (DST) et les Renseignements généraux (RG) voulue par Nicolas Sarkozy. Rédigé sur 14 pages en style parfois télégraphique, ce véritable audit du service de renseignement, mais aussi de nombreuses autres directions de la police compétentes en matière de délinquance financière, a été remis le 16 février dernier aux parlementaires du groupe de travail sur les exilés fiscaux dirigé par le député socialiste Yann Galut.

#### Banque suisse UBS

Cette note très précise, que La Croix a pu consulter, encourage les élus à interroger, si possible dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire, les anciens et actuels patrons ou responsables de la DCRI (dont Bernard Squarcini, Gilles Gray, Éric Bellemin-Comte...), notamment celles et ceux qui étaient et sont encore chargés du renseignement économique et financier, ainsi que ses chefs du « *département sécurité* » ou du « *groupe action* » de la sous-direction chargée du renseignement économique.

Car les auteurs de la note se livrent à un véritable réquisitoire, révélant d'une part la surveillance étroite opérée par le renseignement intérieur sur l'organisation de la fraude fiscale internationale, notamment celle qui fut organisée en France par la banque suisse UBS, et dénonçant d'autre part la non-transmission à la justice des informations considérables recueillies lors de cette surveillance.

« *Pourquoi, après avoir découvert cette infraction pénale (NDLR : celle commise par UBS), la sous-direction K (renseignement économique et financier) de la DCRI ne l'a-t-elle pas dénoncée au procureur de la République (...) ? Pourquoi la sous-direction K a-t-elle axé son travail de surveillance sur les cadres de l'UBS qui dénonçaient le système de fraude plutôt que sur ceux (qui étaient) à l'origine du système ?* », peut-on lire dans ce document confidentiel.

#### Service interministériel d'intelligence économique

Plus grave encore, les rédacteurs de la note pointent du doigt « *les services extérieurs à la DCRI qui ont travaillé sur le dossier Tracfin (1)* » concernant l'organisation de l'évasion fiscale massive de la France vers la Suisse, notamment le service interministériel d'intelligence économique. Selon l'un de ces officiers, « *la presque totalité des cadres de la DCRI et de ces autres services de police ou de renseignement, toujours en responsabilité, sont ceux qui ont servi avec zèle le président de la République précédent* ».

Résultat, selon eux, « *le faible nombre de dénonciations qui émanent des services de renseignement spécialisés dans le domaine économique et financier, notamment ceux de la DCRI, nous incite à réfléchir sur la mission de ces services dont l'inefficacité pénale est injustifiable* ». Dès lors, le verdict de ces professionnels est radical : « *Ces services se nourrissent des délits qu'ils ne souhaitent pas voir apparaître ou révéler à l'autorité judiciaire pour ne pas amoindrir leur influence, quand le besoin s'en fait sentir.* »

#### Une entrave majeure à la justice

Enfin, la note des officiers du renseignement intérieur remise aux élus affirme que le fonctionnement actuel de leur service représente une entrave majeure à la justice. « *Il conviendrait de ne plus abusivement protéger le recueil de renseignements économiques et financiers par le "secret défense", car ce type de renseignements ne menace pas la défense ou la sécurité nationale* », écrivent-ils.

Avant de conclure : « *Généraliser la classification des activités et des informations recueillies par la DCRI empêche la justice d'avoir à connaître des informations dont elle a rapidement besoin pour ses enquêtes.* »

#### Complément de l'AFP

Interrogé par l'AFP, le député PS du Cher Yann Galut qui pilote le groupe de travail, a confirmé qu'il avait reçu cette note "très critique envers la DCRI" et a affirmé l'avoir "transmise au président de la commission

*des Lois, au rapporteur général du Budget et au président du groupe PS". Il s'est voulu prudent sur son contenu: "Cette note doit être vérifiée, ce qui est écrit nous interpelle".*

*"Il conviendrait de ne plus abusivement protéger le recueil de renseignements économiques et financiers par le +secret défense+, car ce type de renseignements ne menace pas la défense ou la sécurité nationale", selon cette note confidentielle citée par un journaliste spécialiste des sujets d'évasion fiscale.*

Commentaire.

C'est marrant, spontanément, apparemment c'est naturel chez eux, il faut que le député PS en charge de se dossier émette des doutes sur le contenu de ce rapport, il veut couvrir qui cette fois ?



## Un article de l'AFP du 4 avril 2013

### Une enquête internationale dévoile le "*Who's Who des paradis fiscaux*"

Une enquête journalistique mondiale a mis sur la place publique le nom de personnalités apparemment liées à des sociétés off-shore dans des paradis fiscaux, des révélations qui relancent la polémique sur l'évasion fiscale et accentuent la pression sur le président français François Hollande dont un proche est cité.

Cette plongée dans le monde opaque des paradis fiscaux a été rendue possible par les recherches de longue haleine faites par le Consortium de journalistes d'investigation américains ICIJ, qui a fait appel à une quarantaine d'organes de presse internationaux (Le Monde, le Guardian, la BBC, le Washington Post, la Süddeutsche Zeitung...) pour l'aider à recouper les informations. Il s'agit "sans doute de la plus grande collaboration journalistique internationale de l'histoire", selon la petite ONG basée à Washington.

L'ICIJ a réussi à se procurer un disque dur contenant 2,5 millions d'emails et des informations sur 122.000 sociétés off-shore et quelque 12.000 intermédiaires : mémos internes, copies de passeports, pièces comptables ou encore documents officiels. Soit "*le plus important stock d'informations venues de l'intérieur sur le système des sociétés off-shore jamais obtenu par des médias*", commente le quotidien britannique Guardian.

Ces informations concernent principalement les Iles vierges britanniques et représentent un volume "160 fois supérieur aux informations confidentielles publiées par WikiLeaks sur le département d'Etat américain en 2010". Elles ont filtré à partir de deux sociétés offrant des services "*offshore*" à Singapour et aux Iles Vierges.

On y trouve les noms de "*milliers de détenteurs*" d'intérêts dans des paradis fiscaux, dentistes américains, "*villageois grecs issus des classes moyennes*", dirigeants étrangers, milliardaires et marchands d'armes, écrit le Guardian.

Parmi eux, le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev qui aurait quatre sociétés off-shore aux Iles Vierges à son nom ou à celui de son épouse et de ses filles.

Y figurent aussi la célèbre collectionneuse d'art espagnole Carmen Thyssen-Bornemisza, la fille aînée de l'ancien dictateur philippin Ferdinand Marcos, Maria, et Olga Chouvalova, la femme d'Igor Chouvalov, un homme d'affaires proche du président russe Vladimir Poutine et titulaire du poste de vice-Premier ministre.

Selon le journal belge Le Soir, des diamantaires d'Anvers sont également cités dans l'enquête.

Mais l'affaire se révèle particulièrement embarrassante pour le président français Hollande, déjà aux prises avec le scandale déclenché par l'inculpation de son ex-ministre du Budget Jérôme Cahuzac pour fraude fiscale : son trésorier pendant la campagne présidentielle de 2012, Jean-Jacques Augier, est en effet aussi mentionné par l'ICIJ.

Ce dernier a admis jeudi être actionnaire de deux sociétés offshore dans les îles Caïmans, tout en niant en avoir tiré un "*avantage fiscal*".

Le Guardian prend aussi le soin de rappeler que "*rien ne suggère que les personnes mentionnées sur ces listes aient enfreint la loi*".

Mais ce "*Who's Who des paradis fiscaux*", comme le baptise l'ICIJ, "*montre comment le secret de la finance off-shore s'étend dans le monde, permettant aux riches d'éviter de payer des impôts, alimentant la corruption et les malheurs des pays riches et pauvres*", souligne le consortium. Pour lui, la crise chypriote actuelle "*est un des exemples de la façon dont le système off-shore peut affecter la stabilité financière d'un pays*".

La Grèce a d'ailleurs immédiatement annoncé l'ouverture d'une enquête sur les comptes d'une centaine de sociétés offshore inconnues de ses services fiscaux, dont l'existence a été révélée par l'ICIJ. Ces dispositifs offshore ont constitué pendant des années un des vecteurs clés de l'évasion fiscale endémique dans ce pays.

La Commission européenne a profité de l'occasion pour exhorter les Etats membres de l'UE à "*se saisir de la question*" de l'évasion fiscale qui coûte "*plus de 1.000 milliards d'euros par an à l'Europe*".

Et l'organisation de lutte contre la corruption Global Witness a estimé que les pays du G8 n'avaient désormais "*plus d'excuse pour ne pas agir*" contre la fraude.

Le Tax Justice Network, un réseau international de chercheurs et de militants qui lutte pour la "*justice fiscale*", évalue à 20.0000 à 30.000 milliards de dollars le montant des sommes dissimulées dans les paradis fiscaux de par le monde.

Commentaire.

Je manque de temps pour réfléchir à cet article.

Au regard des auteurs de cette enquête liés aux banques, on doit se demander quelle était leur véritable motivation : venir en aide aux tenants d'un Nouvel ordre mondial qui mènent la guerre contre les Etats qui sont décidément incapables de mettre de l'ordre dans ce vieux monde, tandis qu'eux ils en auraient les moyens ? A suivre.

## Un article Le Monde du 5 avril 2013

### Le "*Monsanto act*" met les OGM au-dessus de la loi aux Etats-Unis. (06.04)

**C'est un amendement discret glissé dans une loi budgétaire pour l'agriculture aux Etats-Unis, mais il provoque scandale et stupéfaction chez les défenseurs de l'environnement et les ennemis des OGM : la justice américaine ne pourra plus s'opposer aux mises en culture de plantes génétiquement modifiées, même si elles n'ont pas reçu d'homologation et sont de ce fait illégales.**

Que dit l'article 735 de ce texte de loi, affublé du surnom de "*Monsanto Protection Act*" et désormais voté par le Congrès et approuvé par le président Barack Obama ? Que "*dans le cas où une décision [d'autorisation de culture] est ou a été invalidée ou annulée, le ministère de l'agriculture doit (...), sur simple demande d'un cultivateur, d'un exploitant agricole ou d'un producteur, accorder immédiatement une autorisation ou une dérogation temporaire.*" Ce dans le but de "*s'assurer que les cultivateurs ou d'autres acteurs sont en mesure de déplacer, planter, cultiver, introduire dans le commerce*" les semences en question et les cultures qui en sont issues.

Pour Greenpeace Canada, "*la signature de cette loi par le président Obama ne permettra plus aux tribunaux américains d'empêcher la vente et la plantation de plantes OGM même si elles n'ont pas été approuvées par le processus pourtant déjà laxiste des autorisations et quelles que soient les conséquences pour l'environnement ou la santé*".

Les ONG soupçonnent le sénateur républicain du Missouri, Roy Blunt, décrit par le magazine Mother Jones, le 4 avril, comme "*l'homme de Monsanto à Washington*", d'être l'auteur de cet amendement. D'autres élus ont tenté de s'opposer au texte, comme le sénateur démocrate du Montana Jon Tester. Selon lui, par cette loi, le gouvernement contraint son propre ministère de l'agriculture à "*ignorer une décision d'un tribunal qui interdit la plantation de cultures OGM parce qu'elles sont illégales*". Une autre sénatrice démocrate, Barbara Mikulski (Maryland), a présenté des excuses publiques pour l'adoption de cette loi.

#### LA CRAINTE D'UN DANGEREUX PRÉCÉDENT

La mesure a révolté les milieux démocrates et écologistes – une pétition baptisée "*Food Democracy Now*" a déjà recueilli 250 000 signatures. Mais le très droitier Tea Party a lui aussi fait part de sa colère face à une opération de lobbying qui fausse la libre concurrence. Les entreprises devraient "*respecter les règles du libre-marché comme tout le monde, au lieu de recruter des lobbyistes pour réécrire les règles à leur profit à Washington*", écrit ainsi le think tank conservateur Freedom Works.

Le "*Monsanto Protection Act*" est censé n'être que provisoire : la loi dans laquelle il s'inscrit expire en principe au mois de septembre. Mais les défenseurs de l'environnement craignent que la décision ne crée un dangereux précédent.

Cette affaire intervient alors que Monsanto, dont les semences alimentent 93% du soja, 88% du coton et 86% du maïs aux Etats-Unis, a annoncé, mercredi 3 avril, une hausse de 22% de ses bénéfices au deuxième trimestre. Et au moment où les Etats-Unis font pression sur l'Europe, dans le cadre de la négociation d'un accord de libre-échange, pour que les Vingt-Sept simplifient leur réglementation en matière d'importation de produits OGM, jugée "*inapplicable*" et "*lourde*", lundi 1er avril par le Bureau au commerce extérieur américain dans un rapport sur les mesures sanitaires dans le monde.

## Un article de l'AFP du 9 avril 2013

### Le vieux monde pourri rend hommage à Margaret Thatcher (10.04)

(Titre de l'AFP : Décès de Margaret Thatcher: nombreux hommages dans le monde à la "Dame de fer")

Margaret Thatcher, décédée lundi à l'âge de 87 ans, laisse le souvenir d'une "grande personnalité politique" qui a marqué le XXe siècle, selon les nombreux hommages qui lui ont été rendus :

- Barack Obama a estimé qu'avec le décès de Margaret Thatcher "les Etats-Unis perdent une vraie amie", référence à l'attachement de l'ancienne Première ministre britannique à l'alliance américano-britannique : "Avec le décès de la baronne Margaret Thatcher, le monde perd l'un des grands avocats de la liberté et les Etats-Unis perdent une vraie amie."

- Mikhaïl Gorbatchev, l'ex-président soviétique qui a eu Mme Thatcher comme interlocuteur direct au moment de la fin de la guerre froide : "Margaret Thatcher était une grande personnalité politique et une personne brillante. Elle restera dans nos mémoires et dans l'histoire."

- Lech Walesa, chef historique du syndicat polonais Solidarité et ancien président polonais : "C'était une grande personnalité (...) qui a contribué à la chute du communisme en Pologne et en Europe de l'Est, avec (le président américain) Ronald Reagan, le pape Jean Paul II et le syndicat Solidarité."

- Le pape François a salué "les valeurs chrétiennes qui ont constitué les bases de son engagement au service public et en faveur de la promotion de la liberté dans la famille des nations".

- José Manuel Barroso, président de la Commission européenne : "On se souviendra d'elle à la fois pour ses contributions et ses réserves vis-à-vis de notre projet commun" d'Union européenne.

- Herman Van Rompuy, président du Conseil européen : "Pendant ses 11 années au gouvernement, Mme Thatcher a agi pour transformer le Royaume-Uni et pour imprimer sa marque sur l'agenda européen".

- Martin Schulz, président du parlement européen : "Qu'on soit d'accord ou pas avec ses politiques, Margaret Thatcher a montré que la politique avait encore la capacité d'être une force de changement."

- Vladimir Poutine, président russe : "Elle faisait toujours une forte impression, elle était très rigoureuse, directe et cohérente, une très grande figure politique", a noté le président, qui était espion du KGB, notamment en Allemagne de l'Est, lorsque Margaret Thatcher était au pouvoir au Royaume-Uni.

- Angela Merkel, la chancelière allemande : "Premier ministre pendant de longues années, elle a marqué la Grande-Bretagne moderne comme peu l'ont fait, avant ou après elle. Elle a été un leader extraordinaire de notre époque."

- François Hollande, président français : "Tout au long de sa vie publique, avec des convictions conservatrices qu'elle assumait pleinement, elle fut soucieuse du rayonnement du Royaume-Uni et de la défense de ses intérêts". Il a aussi salué son "impulsion décisive" pour la construction du tunnel sous la Manche.

- Jean-Marc Ayrault, Premier ministre français a, lui, émis des critiques : "C'était une autre époque, une époque qu'on a appelé les années Thatcher, les années Reagan, qui a causé bien des dégâts économiques et sociaux, la libéralisation à outrance, la mise en cause des services publics, dont on voit encore les conséquences."

- Jacques Chirac, ancien président français : "Nous avons eu des désaccords dans le passé, et nous les avons toujours assumés pleinement car ils étaient dictés par la conception qui étaient la nôtre des intérêts de nos peuples. Mais je dois ajouter que jamais ces divergences de vues n'ont empêché le respect entre nous."

- Helmut Kohl, ancien chancelier allemand : *"J'ai beaucoup apprécié Margaret Thatcher pour son amour de la liberté, son ouverture d'esprit incomparable, sa franchise et son style direct."*
  
- Giorgio Napolitano, président italien: Margaret Thatcher *"a laissé une trace profonde sur la scène internationale au cours des années qui ont vu la fin de la guerre froide, renforçant la solidarité atlantique"*.
  
- Anders Fogh Rasmussen, secrétaire général de l'Otan: Elle a été *"une femme politique extraordinaire qui a défendu avec force la liberté et a été une avocate déterminée de l'Otan et des liens transatlantiques. Elle a joué un rôle de premier plan pour mettre fin à la Guerre froide"*.
  
- Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain : *"C'était une personnalité courageuse, une femme qui avait appris qu'un dirigeant doit avoir des convictions fortes parce que les gens n'ont aucun moyen de se décider par eux-mêmes à moins que leurs dirigeants ne leur donnent la direction à suivre."*
  
- George Bush, ancien président américain élu en 1988, père de George W. Bush : *"Margaret était, très certainement, un des défenseurs les plus féroces au XXe siècle de la liberté et de l'économie de marché, une dirigeante à la personnalité rare qui portait haut la bannière de ses convictions."*
  
- Shimon Peres, président israélien : *"Elle a été une amie véritable et dévouée à Israël et nous a soutenus en périodes de crises et a utilisé son influence pour nous aider à faire la paix"*.
  
- Benjamin Netanyahu, Premier ministre d'Israël : *"Elle a été une véritable grande dirigeante, une femme de principes, de détermination, de conviction, de force, une femme de grandeur. Elle a été un ardent supporteur d'Israël et du peuple juif."*
  
- Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU : *"Elle a été Premier ministre depuis bien longtemps avant que je n'ai pu la rencontrer officiellement. Mais j'ai vu le film 'Iron Lady' et j'ai été très inspiré par sa façon de gouverner."*
  
- Shinzo Abe, Premier ministre du Japon : *"L'ancienne Premier ministre Thatcher, à propos de la guerre des Malouines, a dit qu'elle avait cherché à appliquer avant tout le principe selon lequel la loi internationale (...) doit prévaloir sur le recours à la force"*.
  
- Mark Rutte, Premier ministre des Pays-Bas : *"L'Angleterre avait été profondément changée, améliorée et renforcée lorsqu'elle s'est retirée de la politique en 1990 comparé au pays auquel elle avait été confrontée en 1979 lorsqu'elle devint Premier ministre"*.
  
- Mariano Rajoy, chef du gouvernement conservateur espagnol : *"Son inébranlable engagement pour la liberté, la démocratie et l'Etat de droit, ainsi que sa ferme détermination réformatrice constituent un héritage précieux pour les gouvernements européens actuels"*.
  
- L'Assemblée législative de l'archipel des Malouines, rattaché au Royaume-Uni depuis 1833 et occupé par l'Argentine lors de la guerre des Malouines en 1982: *"On se souviendra toujours d'elle dans les îles pour sa détermination à envoyer une force navale pour nous libérer lors de l'invasion par l'Argentine en 1982"*, a déclaré l'élu Mike Summer au nom de ses collègues.
  
- ANC, le Congrès national africain, parti au pouvoir en Afrique du sud : *"Elle a échoué à reconnaître l'ANC comme le parti légitime pour gouverner (l'Afrique du Sud), mais elle n'était pas sur la même longueur d'ondes que le peuple britannique sur ce sujet, mais l'eau a coulé sous les ponts depuis"*, selon le porte-parole de l'ANC Keith Khoza.
  
- Parmi les critiques dans le concert de louanges, le footballeur anglais Joey Barton, milieu de terrain dans l'équipe de Marseille (sud de la France) a estimé sur son compte Twitter : *"Je pourrais dire 'repose en paix Maggie' mais ce ne serait pas honnête. Si le paradis existe, cette vieille sorcière n'y aura pas sa place"*.
  
- Toujours sur Twitter le leader de la gauche radicale française Jean-Luc Mélenchon a noté : *"Margaret Thatcher va découvrir en enfer ce qu'elle a fait aux mineurs"*.

## Un article de Reuters du 13 avril 2013

### La BCE pour un ordre d'imposition des pertes dans les banques. (14.04)

L'Europe doit clairement définir l'ordre dans lequel elle va imposer des pertes aux actionnaires, créanciers et déposants en cas de fermeture de banques et ces règles devraient être mises en oeuvre dès 2015, a déclaré vendredi Jörg Asmussen, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE).

L'ordre d'imposition des pertes dans la résolution des banques européennes doit être établi dans le cadre d'un mécanisme plus large de résolution qui fixerait des règles communes pour toutes les banques, ce qui permettrait de rendre les fermetures éventuelles ordonnées et prévisibles, a-t-il dit.

*"L'adoption urgente (d'un tel processus) est importante afin que les choses soient claires dès le début dans un cadre harmonisé de résolution en Europe et ce cadre devrait aussi prévoir des options de renflouement interne ("bail-in") et des préférences pour les déposants", a-t-il dit à la presse.*

*"Le but de tout cela est de permettre une résolution des défaillances bancaires sans avoir recours à l'argent des contribuables, tout en maintenant une stabilité financière", a-t-il dit. "Il est préférable que ces règles de renflouement interne et l'ordre de préférence qui l'accompagne soient mis en place, disons, en 2015, et non pas en 2018."*

Le commissaire européen au Marché intérieur Michel Barnier a dit que, dans le cadre de cette proposition en cours de discussions, les actionnaires des banques seraient les premiers à subir des pertes, suivis des détenteurs d'obligations junior.

Les détenteurs d'obligations senior et les gros déposants arriveraient en dernier, tandis que ceux qui ont des dépôts allant jusqu'à 100.000 euros seraient toujours totalement protégés et récupéreraient leurs fonds.

Le débat sur la possibilité que les déposants soient mis à contribution lors de la fermeture de banques a commencé après des négociations difficiles en vue du plan de sauvetage de Chypre, qui prévoit finalement que les gros déposants soient tenus de participer au coût de fermeture de l'une des plus grandes banques chypriotes et de la restructuration de l'autre.

## Un article de l'express.fr du 15 avril 2013

### Turquie: le verdict contre Fazil Say, un nouveau coup porté à la liberté d'expression . (16.04)

Pianiste turc de renommée internationale, Fazil Say a été condamné ce lundi à 10 mois de prison avec sursis pour "*insulte aux valeurs religieuses d'une partie de la population*". A condition qu'il ne commette pas de délit pendant 5 ans, le virtuose n'ira pas en prison. Le pianiste était jugé depuis octobre dernier pour avoir partagé sur Twitter des messages revendiquant son athéisme. Il y citait les vers du poète persan Omar Khayyam critiquant les musulmans qui croient que "*les flots de vin coulent au paradis*". Dans un autre message, il se moquait de la précipitation du muezzin à lancer son appel à la prière.

*"Je suis très triste de cette décision de justice rendue au nom de mon pays. C'est une déception pour moi du point de vue de la liberté d'expression plus qu'à titre personnel"*, a-t-il déclaré dans un communiqué.

Ouvertement hostile au gouvernement conservateur de l'AKP et connu pour être un fervent défenseur de la laïcité, Fazil Say avait été plusieurs fois la cible des medias proches du pouvoir pour ses propos critiques. Il avait accusé le gouvernement d'être à l'origine du procès ouvert contre lui. Pourtant, personne ne s'attendait à une condamnation, même avec sursis. Le verdict a suscité les réactions de nombreux artistes et intellectuels turcs.

*"La vraie question n'est pas de savoir si Fazil Say ira ou pas en prison. En vertu de cette décision de justice, il est désormais considéré comme une personne qui a insulté la religion. Nous connaissons les dangers que soulève une telle qualification, avec l'exemple de Hrant Dink"*, a déclaré Ali Topuz, rédacteur en chef de Radikal. Il fait allusion au journaliste arménien assassiné après avoir été condamné pour insulte à l'identité turque. "*C'est une décision honteuse*", a réagi sur Twitter Deniz Ülke Arıboğan, politologue et membre de la "*délégation des sages*", formée pour étudier la résolution du problème kurde. "*Heureusement que Khayyam n'est pas en vie*", a ironisé pour sa part Cüneyt Özdemir, journaliste au CNN Turk. Les internautes ont littéralement bombardé les réseaux sociaux et les forums de protestations contre la décision du tribunal.

"*Champion*" des pays ayant le plus de journalistes en prison, selon le dernier rapport du Comité de la protection des journalistes, la Turquie offre depuis quelques temps une image sombre en matière de liberté d'expression. De nombreux journalistes et artistes ont perdu leur emploi à cause de leur position critique envers le gouvernement. La condamnation de Fazil Say vient de noircir un peu plus ce tableau.

Un article de l'expansion.com du 17 avril 2013

### Le lobby français des télécoms chiffre l'évasion fiscale des géants du Net. (18.04)

**Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft auraient dû payer 22 fois plus d'impôt sur les sociétés en 2011, selon une étude de Greenwich Consulting commandée par la Fédération française des télécoms, qui cherche à leur faire payer plus de taxes. Soit 828,7 millions d'euros au lieu de 37,5 millions.**

Cela fait plusieurs mois que le lobbying des opérateurs télécoms se concentre sur un nouveau cheval de bataille, celui de l'équité fiscale avec les acteurs "over the top" (OTT) que sont Apple, Google, Amazon, Facebook ou Microsoft. Toujours obsédés par le poids des taxes spécifiques qui pèsent 1,2 milliard d'euros et près de 3% de leur chiffre d'affaires, ils cherchent à élargir l'assiette de ces taxes, en espérant que cela réduira le poids de chacun d'entre eux dans l'enveloppe globale qui rentre dans les caisses de l'Etat. Une stratégie plus pragmatique et sans doute plus efficace que celle qui consisterait à simplement éliminer ou diminuer ces taxes.

Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft auraient dû payer 22 fois plus d'impôt en 2011

Alors, après avoir publié les résultats d'une étude commandée à Arthur D. Little en novembre 2012, qui soulignait les difficultés de l'économie des télécoms, la Fédération Française des Télécoms (FFT) publie ce mercredi une étude de Greenwich Consulting portant uniquement sur l'optimisation fiscale des OTT et le manque à gagner qui en découle. Un choix et un timing pertinent au regard de l'ambiance actuelle : entre le rapport sur la fiscalité du numérique remis au gouvernement, les enquêtes pour fraude fiscale qui visent tous les OTT en France et en Europe, et la crise du déficit public, Google et les autres sont les moutons noirs. La FFT s'assure une oreille attentive de la part des pouvoirs publics.

L'étude de Greenwich estime que Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft ont payé 22 fois moins d'impôt sur les sociétés que ce qu'ils auraient dû en 2011. Soit 37,5 millions d'euros au total, au lieu de 828,7 millions si l'assiette correspondait aux estimations de chiffres d'affaires réalisés en France calculées par Greenwich.

D'après ces estimations, Google aurait ainsi dû payer 162 millions d'euros en France au lieu de 5,5 millions ; Apple 317,5 millions au lieu de 6,7 ; Facebook 21,2 millions au lieu de 50.000 euros ; Amazon 10,9 millions au lieu de 3,3 ; et Microsoft 317 millions au lieu de 22 millions d'euros.

*"Il faut re-territorialiser la fiscalité du numérique"*

Ces sociétés parviennent à optimiser leur fiscalité en usant habilement des paradis fiscaux européens et des traités fiscaux mis en place entre les différents pays de l'Union : mécanisme des prix de transfert, IS à 12,5% en Irlande, traité fiscal bilatéral dérogatoire entre l'Irlande et les Pays-Bas exemptant de taxes les royalties reversées par l'Irlande (sur les brevets par exemple), etc.

*"Ce que font les OTT en Europe n'est pas illégal, souligne Pierre Louette, président de la FFT et directeur exécutif de France Télécom. Ils jouent de notre incapacité à offrir un front unique. Il faut re-territorialiser la fiscalité du numérique. Aujourd'hui, le problème c'est qu'on a des acteurs un peu 'hors sol', dématérialisés, qui échappent aux contraintes de l'ancienne économie". "Malgré tous les rapports Colin et Collin que l'on pourra faire, le défi est essentiellement européen. Il s'agit de parvenir à une vraie harmonisation fiscale", ajoute-t-il.*

Et le manque à gagner fiscal ne porte pas seulement sur l'impôt sur les sociétés, mais aussi sur la TVA. Apple et Amazon, par exemple, reversent l'intégralité de leur TVA au Luxembourg. Greenwich chiffre entre 400 et 700 millions d'euros le montant de TVA qui aurait été payé en France par les OTT si leurs activités avaient été soumises aux règles locales, contre quelques dizaines de millions d'euros réellement payés.

Google a réagi, comme à son habitude, en déclarant qu'il se conformait "aux lois fiscales françaises", et qu'il contribuait "à l'économie française par le paiement de l'impôt sur les sociétés et de charges sociales". La société indique employer plus de 500 personnes en France.



L'objectif: faire aussi contribuer les OTT aux taxes payées par les opérateurs

Bien sûr, les efforts de la FFT pour faire rentrer l'argent dans les caisses de l'Etat ne sont pas désintéressés. Les OTT sont des concurrents des opérateurs (Skype, Facebook Messenger, les services de cloud, etc.) et des partenaires parfois encombrants pour leurs infrastructures de réseaux (les vidéos de YouTube, notamment). Ce que ne conteste absolument pas la FFT. *"Nous avons intérêt à ce que l'assiette des taxes soit plus large et à ce qu'on ne tape pas que sur nous"*, déclare Pierre Louette. *"A plusieurs points de vue, nous essayons de faire entrer les OTT dans les logiques qui sont les nôtres, y compris pour contribuer au financement des réseaux."*

Participer à l'offensive contre l'optimisation fiscale de ces acteurs est aussi une stratégie défensive pour la FFT, dans le but d'instaurer un rapport de force plus favorable avec Google, reconnaît Pierre Louette.

On pourrait penser que faire payer leur juste dû aux OTT ne rapporterait rien directement aux opérateurs télécoms, mais ce n'est pas leur point de vue. *"Nous attendons que l'Europe définisse ce qu'est un établissement virtuel stable. On pourra ensuite imputer à ces acteurs du chiffre d'affaires et des bénéfices dans les territoires où sont réellement réalisées leurs activités"*, explique Yves Le Mouël, le directeur général de la FFT. *"Une fois qu'ils seront devenus nationaux au sens de la fiscalité, ils contribueront et rentreront dans les mécanismes de financement, de la culture par exemple"*, estime la FFT.

Les ayants droit, de leur côté, ne seraient pas opposés à une diminution de la part apportée par les opérateurs télécoms si Google, Amazon ou Facebook rentraient dans le dispositif.

Taxes spécifiques = 20% des investissements des opérateurs

Les taxes spécifiques aux télécoms ont représenté respectivement 235 millions d'euros pour la taxe sur le financement de la fin de la publicité sur France Télévisions en 2011, 150 millions pour celle dédiée au financement du cinéma et de la TV (via le CNC), et 41 millions au titre de la copie privée. Les opérateurs ont également versé cette année là 253 millions d'euros à l'Etat pour exploiter leurs fréquences, et 532 millions d'euros au titre de l'IFER, une taxe sur le parc d'antennes et sur le réseau cuivré.

*"Si on avait moins de taxes spécifiques, on pourrait investir plus ou ne pas investir moins"*, avance Pierre Louette, qui déplore *"la déconnexion de ces taxes des réalités économiques du secteur"*. Les taxes spécifiques ont représenté l'équivalent de 20% des investissements réalisés par les opérateurs en 2011.

## Un article de l'AFP du 17 avril 2013

### Les deux entreprises les plus puissantes du monde sont chinoises, selon Forbes. (18.04)

Deux banques chinoises se sont hissées en tête du classement des entreprises les plus puissantes du monde publié mercredi par le magazine américain Forbes, détrônant le groupe pétrolier américain ExxonMobil.

Le groupe américain, qui occupait l'an dernier la première place du classement, s'en est fait évincer par la première banque chinoise, Industrial and Commercial Bank of China (ICBC).

Une autre banque chinoise, China Construction Bank, s'est hissée à la deuxième position du classement, gagnant ainsi 11 places comparé à l'édition précédente, précise Forbes.

ExxonMobil est lui-même tombé à la cinquième place, derrière deux autres groupes américains, la banque JPMorgan Chase (3e) et le conglomérat industriel General Electric (GE, 4e).

Le groupe informatique américain Apple, au coude-à-coude avec ExxonMobil pour la place de première capitalisation boursière mondiale, arrive seulement en 15e position, à égalité avec les supermarchés américains Wal-Mart.

La première entreprise française, la banque BNP Paribas, est 22e, suivie par le groupe pétrolier Total (23e).

Le classement de Forbes se base sur plusieurs paramètres: le chiffre d'affaires, les bénéfices, les actifs et la capitalisation boursière.

Dans le cas des banques chinoises, leur progression au classement vient surtout "*d'une croissance à deux chiffres à la fois de (leurs) chiffres d'affaires et des bénéfices*", explique le magazine.

Par pays, les Etats-Unis continuent de dominer la liste: 543 des 2.000 entreprises recensées y sont basées (+19). Le Japon a perdu 7 membres mais reste au deuxième rang avec 251 entreprises. La Chine est troisième avec 136 entreprises, comme l'an dernier.

Commentaire.

Il n'est pas précisé ici qu'aux "*chiffres d'affaires et (à ces) bénéfices* de ces banques correspondent des dettes et qu'il s'agit de création monétaire au passage...

## Un article de l'AFP du 17 avril 2013

### **Merkel voit dans le salaire minimum une cause du chômage en Europe. (18.04)**

La chancelière allemande Angela Merkel, qui prône un salaire minimum négocié branche par branche en Allemagne, a redit son opposition ferme à un salaire plancher généralisé, y voyant la cause du chômage dans certains pays d'Europe, dans un entretien jeudi au journal Bild Zeitung.

La chancelière allemande qui se pose en défenseur de l'emploi en Allemagne, voit dans le salaire minimum généralisée dont l'Allemagne est dépourvue, la "*raison*" qui explique que "*de nombreux pays en Europe ont un taux de chômage bien plus élevé que chez nous, du fait que les salaires et le rendement ne sont pas en rapport*".

Avec un chômage de 6,9% enregistré en mars, l'Allemagne connaît actuellement un chômage proche de son niveau le plus bas atteint depuis la Réunification en 1990.

Mme Merkel s'est dite strictement opposée à "*un salaire minimum généralisé imposé par les politiques*", en référence à un projet de loi en ce sens adopté début mars par l'opposition de gauche qui contrôle la chambre haute du Parlement (Bundesrat), selon le tabloïd.

L'Allemagne n'a pas de salaire minimum applicable à tous les salariés, mais les partenaires sociaux ont la possibilité d'en fixer, région par région et secteur par secteur: c'est déjà le cas pour le BTP, le personnel d'entretien ou encore les peintres en bâtiment.

Pour pallier les dérapages dans certains métiers, les conservateurs (CDU et branche bavaroise CSU) de Mme Merkel veulent introduire un salaire minimum obligatoire dans les secteurs qui en sont encore dépourvus.

Début mars, le Bundesrat, qui représente les seize Etats régionaux, s'était prononcé pour un salaire minimum horaire de 8,50 euros, applicable dans tout le pays, ce qui n'existe pas actuellement en Allemagne.

Le Bundestag, chambre basse du parlement allemand, où les partis de la coalition gouvernementale conservatrice et libérale ont la majorité, doit se encore pencher sur ce projet de loi qui selon toute vraisemblance, sera rejeté.

Commentaire.

Que dit Mme. Merkel ? Que même un salaire minimum permettant tout juste à un travailleur de survivre serait incompatible avec l'existence du capitalisme. Alors qu'il disparaisse !

## Un article de l'AFP du 17 avril 2013

### Affaire Tapie-Lagarde: la patronne du FMI convoquée devant la CJR, selon Mediapart. (18.04)

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) Christine Lagarde est convoquée devant la Cour de justice de la République (CJR) dans le cadre de l'enquête sur le règlement, par un arbitrage controversé, de l'affaire Tapie-Crédit Lyonnais, affirme mercredi soir Mediapart.

L'ancienne ministre de l'Economie et des Finances devrait être entendue dans la deuxième quinzaine de mai, précise le site d'informations en ligne. Mediapart avance au conditionnel la date du 23 mai et souligne que "*la patronne du FMI pourrait être mise en examen*" à cette occasion.

Locataire de Bercy de 2007 à 2011 jusqu'à sa nomination au FMI, Mme Lagarde est la cible d'une enquête pour "*complicité de faux et de détournement de fonds publics*", visant son choix de recourir à un arbitrage pour solder un contentieux entre le Crédit lyonnais et Bernard Tapie sur le rachat d'Adidas.

Le tribunal arbitral, une juridiction privée, avait condamné en juillet 2008 le Consortium de réalisation (CDR), structure publique qui gérait le passif du Crédit lyonnais, à verser à M. Tapie 285 millions d'euros d'indemnités (400 millions avec les intérêts).

Jugeant "*contestable*" le recours à l'arbitrage, la CJR estime que Mme Lagarde s'est impliquée "*personnellement*" dans un processus comportant "*de nombreuses anomalies et irrégularités*". Mme Lagarde a elle toujours justifié ce recours pour mettre fin à une procédure, selon elle longue et coûteuse.

Sollicité mercredi par l'AFP, le FMI n'a pas souhaité faire de commentaires. Fin mars, l'institution basée à Washington avait indiqué continuer d'apporter sa "*confiance*" à Mme Lagarde, quelques jours après une perquisition policière menée le 20 mars à son domicile parisien dans le cadre de la même affaire.

Le Fonds monétaire international avait également souligné que son conseil d'administration avait été informé de cette affaire avant la nomination de Mme Lagarde à sa tête en juillet 2011 en remplacement de Dominique Strauss-Kahn, contraint à la démission.

Commentaire.

La "*procédure*" aurait été "*longue et coûteuse*" au-delà des 400 millions d'euros versés à Tapie ? En voilà un argument convainquant pour un juge !

## Un article de Le Point.fr du 18 avril 2013

### Enquête sur le vrai pouvoir de Bruxelles (19.04)

#### Christophe Deloire et Christophe Dubois révèlent les dessous des institutions européennes dans un documentaire qui sera diffusé le 30 avril sur France 5.

On peut ne pas être un farouche nationaliste et se montrer stupéfait devant l'enquête de Christophe Deloire et Christophe Dubois sur les coulisses de la mécanique européenne. À grand renfort d'images inédites, d'anecdotes et d'interviews, les deux journalistes nous dévoilent tout des institutions bruxelloises, là où se trouve, selon eux, "*le vrai pouvoir*." Pour ne pas dire le cimetière des nations. C'est Viviane Reding, vice-présidente du Conseil européen, qui le dit sans complexe ni précaution, sur le ton de l'oraison funèbre : "*Les nations doivent obéir à Bruxelles (...) Les politiques intérieures n'existent plus*." On se pince.

Dans ce documentaire diffusé prochainement sur France 5 (\*), on découvre une scène tout bonnement surréaliste : Bruno Le Roux, le patron des députés socialistes, se fait rabrouer comme un vulgaire petit préfet par le très redouté commissaire européen à la Concurrence, Joaquín Almunia, lequel reproche à l' élu français de généraliser les problèmes de son pays à l'ensemble du continent...

"*Le made in France n'existe plus*"

Deloire et Dubois nous entraînent également dans la souricière du Conseil européen, dans les couloirs ternes de l'institution où travaillent, jour et nuit, des petites mains reliées à des cerveaux formés aux meilleurs écoles européennes. Nous rencontrons un analyste financier français, 32 ans, qui, depuis son minuscule bureau, a accès aux comptes du pays, aussi bien que Bercy, et livre à sa hiérarchie des rapports visant à nous sortir de l'ornière. L'ambition de ce jeune homme ? "*Faire prendre conscience aux autorités françaises*" de la nécessité de déréguler, de réformer profondément notre système social.

Président du Parlement européen, l'Allemand Martin Schultz a les mots les plus durs s'agissant des sommets européens, ce grand raout réunissant les chefs d'État des 27 : "*On fait des formules (...) Oui, on cache nos désaccords avec des formules vides. Nos conclusions sont souvent artificielles*." Le téléspectateur a ensuite droit à une virée au sein du collège des commissaires européens, sorte de conseil des ministres continental, où se décide l'avenir de nos économies et de nos sociétés.

L'occasion de faire la connaissance de l'austère et ultralibéral commissaire au Commerce, Karel de Gucht, qui nous apprend que "*le made in France n'existe plus*", que c'est une chimère et que "*la marinière de Montebourg ne lui va pas*". Interrogé sur la toute-puissance bruxelloise, le ministre du Redressement productif y va franchement : "*On est sous surveillance, on craint la foudre jupitérienne...*" Voilà un documentaire qui, à coup sûr, creusera encore un peu le fossé entre le peuple et ses élites - non élues - européennes.

(\*) France 5, Le Monde en face, "*Bruxelles, le vrai pouvoir*", mardi 30 avril à 21 h 40

Commentaire.

Je ne pourrai pas voir ce reportage en Inde. Si un militant pouvait l'enregistrer et me l'envoyer je le mettrai ensuite sur le site, si ce reportage en vaut vraiment la peine, merci d'avance.

## Un article de l'AFP du 19 avril 2013

### L'austérité en Grèce fait exploser le nombre de suicides et de meurtres. (20.04)

Les mesures drastiques d'austérité imposées en Grèce pour assainir les finances publiques du pays se sont accompagnées d'une explosion des suicides, des meurtres et d'une détérioration de la santé publique, selon une étude américano-grecque publiée jeudi.

Le taux de mortalité résultant de suicides et d'homicides a augmenté de 22,7% et de 27,6% respectivement de 2007 à 2009 surtout parmi les hommes, précisent les auteurs de ce rapport publié dans l'American Journal of Public Health, en se basant sur les statistiques du gouvernement.

Ils ont aussi constaté un accroissement du nombre de cas de troubles mentaux, d'abus de drogue et même de maladies infectieuses provoquées par le virus du Nil occidental et du sida.

Ces phénomènes ont coïncidé avec une forte hausse du chômage à la suite de la crise économique de 2007 dont le taux est passé de 7,2% en 2008 à 22,6% au début de 2012.

En même temps, les dépenses de l'Etat consacrées aux services publics ont été fortement réduites, le budget du Ministère de la Santé baissant pour sa part de 23,7% de 2009 à 2011.

Cette diminution des services de santé publique s'est aussi produite au moment où un grand nombre de Grecs au chômage ont été contraints de réduire leurs recours aux soins médicaux privés pour se faire soigner dans des organismes publics dont les moyens étaient également très réduits et plus entièrement gratuits.

Quand on taille dans les programmes d'échange de seringues pour les drogués et la distribution de préservatifs, le risque de contracter le virus du sida augmente, soulignent les auteurs. Les nouveaux cas d'infection par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) ont augmenté de 57% de 2010 à 2011 (607 à 954).

*"Nous nous attendions à ce que les mesures d'austérité aient des effets négatifs sur les services de santé et la santé publique mais l'impact a été beaucoup plus sévère que nous avions imaginé"*, a expliqué le principal auteur de cette étude, Elias Kondilis, chercheur à l'Université Aristote.

Citant la situation grecque, ces chercheurs mettent en garde contre des effets néfastes similaires sur la santé publique dans d'autres pays européens confrontés à une situation économique difficile et même les Etats-Unis où on évoque des coupes dans les programmes de couverture médicale des retraités et de santé publique.

*"La politique des coupes budgétaires actuellement proposées (...) auraient les mêmes effets dévastateurs sur les services de santé et la santé publique aux Etats-Unis"*, estime le Dr Howard Waitzkin, professeur retraité de médecine et de sociologie à l'Université du Nouveau-Mexique, coauteur de l'étude.

Commentaire.

N'est-on en présence d'une lutte à mort engagée entre deux classes dont pour le moment la classe ouvrière est la principale victime ? Ne pose-t-elle pas la question de liquider purement et simplement le régime criminel en place, les institutions, l'Etat des capitalistes ?

Nos dirigeants ont décidé que ce serait non, pas encore, pas maintenant, il est trop tôt, la situation n'est pas mûre, ils doivent attendre que les bandes fascistes défilent dans la rue et que les militaires prennent le pouvoir, ensuite on verra, il faudra encore y réfléchir... Bon, on a compris quand il sera trop tard. Ensuite ils se justifieront : vous voyez, on vous l'avait bien dit, il est trop tard !

## Un article de slate.fr du 22 avril 2013

### Si votre téléviseur doit être remplacé trois ans après l'achat, c'est normal: c'est prévu. (23.04)

Certains appareils électroniques sont abîmés deux ou trois ans après avoir été achetés. Impossible de les réparer, de racheter des pièces: il faut racheter du neuf. Selon le CEC, Centre européen des consommateurs, la responsabilité incombe aux fabricants, qui prévoient les pannes des appareils qu'ils conçoivent. C'est de l'obsolescence programmée, rapporte le blog SOS Conso du Monde.fr:

*«L'obsolescence programmée est le fait de planifier délibérément la durée de vie d'un produit. Cela permet de réduire cette durée de vie afin d'inciter les consommateurs à en acheter un autre.»*

Pour cela, différentes stratégies possibles, parmi lesquelles l'obsolescence «*par défaut fonctionnel*», la plus fréquente. Le Monde.fr explique: «*Les producteurs font en sorte que si une seule et unique pièce tombe en panne, c'est l'appareil entier qui cesse de fonctionner*». Les machines à laver seraient ainsi programmées, selon le CEC, pour faire 2000 à 2500 cycles de lavage seulement, et les téléviseurs pour fonctionner 20.000 heures.

Ce rapport intervient trois ans après la publication, en 2010, par Les amis de la Terre en collaboration avec le Cniid (Centre national d'information indépendante sur les déchets) d'un autre rapport: L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage. Le cas des produits électriques et électroniques. Il assurait déjà que les produits technologiques, des ordinateurs aux lave-vaisselles, étaient programmés pour une courte durée de vie. «*C'est ce qu'on appelle l'obsolescence technologique, une technique qui vient prendre place près d'une autre obsolescence bien connue: l'obsolescence commerciale ou comment rendre un produit has been en un rien de temps*», écrivait alors lesnumeriques.com.

En 2011, un documentaire diffusé sur Arte et intitulé Prêt à jeter, montrait que le concept n'était pas récent puisqu'il daterait des années 20. «*Un produit qui ne s'use pas est une tragédie pour les affaires*», expliquait une revue, citée dans le documentaire, dès 1928.

En France, une proposition de loi «*visant à lutter contre l'obsolescence et à augmenter la durée de vie des produits*» a été déposée le 18 mars par Jean-Vincent Placé (Europe Écologie Les Verts). Elle vise à étendre la durée légale de conformité des produits électriques et électroniques, actuellement de deux ans. «*Le fabricant aura ainsi intérêt à produire des biens plus durables, tandis que le consommateur n'aura pas intérêt à renouveler l'achat avant la date d'expiration de la garantie*», explique l'exposé des motifs, repris par Le Monde.fr

## Un article de l'AFP du 22 avril 2013

### Pouvoir d'achat: les Français se préparent à réduire leurs dépenses. (23.04)

Après une baisse de leur pouvoir d'achat pour la première fois en 30 ans en 2012, les Français se préparent à réduire encore leurs dépenses en 2013 en renonçant à des achats plaisir, et pour certains même à rogner sur l'essentiel.

Selon un sondage 60 millions de consommateurs/Mediaprim, 79% des Français estiment que leur pouvoir d'achat a baissé en 2012 et 77% s'attendent à ce que celui-ci diminue encore en 2013.

En cause: l'augmentation des impôts et taxes, citée par 71,6%, mais également la hausse de prix de plusieurs dépenses contraintes comme l'énergie (85,6%), les produits de grande consommation (72,9%) et le carburant (69,5%).

Résultat: près d'un quart des Français déclare avoir désormais "*de plus en plus de mal à joindre les deux bouts en fin de mois*" (48,4% chez les personnes gagnant moins de 1.500 euros), et plus de quatre sur dix annoncent "*avoir supprimé certaines dépenses et se priver plus qu'avant*".

Pour s'en sortir, plus d'un Français sur deux se trouve ainsi contraint de mettre moins d'argent de côté (54,5%), voire de puiser dans son épargne (52,9%).

Près de huit Français sur dix (76,4%) déclarent également avoir modifié leurs habitudes de consommation.

C'est ainsi que 70% des sondés font plus attention aux gestes simples de la vie quotidienne qui leur permettent de faire des économies, comme limiter leur consommation d'électricité ou adopter une conduite automobile moins gourmande en énergie.

La comparaison des prix des produits (67,4%) ou la recherche effrénée de promotions (61,9%) sont également devenus courants.

Plus de la moitié des Français a même globalement réduit sa consommation, tandis que 67,7% ont repoussé certains achats.

Ces comportements vont se poursuivre voire s'accroître en 2013, notamment la réduction de la consommation (58,4%) ou le fait de casser sa tirelire pour équilibrer son budget (61%).

En 2013 comme en 2012, les postes les plus impactés par ces arbitrages seront les loisirs (65,9%), les vacances (62,9%) ou l'habillement (64,9%).

Les dépenses automobile, d'énergie ou de télécommunications, relativement préservées jusqu'à maintenant, feront à leur tour l'objet de coupes sévères en 2013.

*"L'heure n'est plus aux petits ajustements, elle est aux remises en cause plus drastiques. Les Français ont déjà réduit leurs achats plaisir, leurs dépenses inutiles, en 2013, ils vont resserrer leur ceinture d'un nouveau cran et taper dans l'essentiel"*, souligne Thomas Laurenceau, rédacteur en chef de 60 millions de consommateurs.

Seule l'alimentation, que 50% des Français avait limitée en 2012, sera un peu plus préservée (39,6%). "*Il est possible que l'affaire de la viande de cheval ait agi comme le signal qu'un plancher a été atteint*", note l'association.

Ce sentiment de devoir rogner sur tout devrait particulièrement se faire sentir chez les plus modestes.

*"Il y a désormais une vraie fracture entre ceux qui ont encore un peu de marge de manoeuvre, et les autres qui ont déjà réduit tout ce qu'ils pouvaient et qui vont désormais devoir tailler dans les besoins de base"*, souligne M. Laurenceau.



Parmi les personnes gagnant moins de 1.500 euros par mois, 91% déclarent avoir déjà profondément modifié leurs habitudes de consommation, réduisant aussi bien leurs dépenses d'alimentation (65,3%) que celles de santé (33,4%).

En 2013, elles vont encore accentuer cette tendance. Alors que seules 5% des ménages gagnant plus de 3.000 euros envisagent de réduire ses dépenses de santé, elles sont 32% chez celles en dessous du Smic.

*"Dans les ménages les moins aisés, une personne sur deux (52%) renonce à préserver sa santé: elle n'en a pas les moyens",* remarque M. Laurenceau.

*"On est loin de la chasse aux dépenses futiles. Derrière la question du pouvoir d'achat, ce sont désormais des éléments constitutifs de notre pacte social qui se jouent",* conclut-il.

## Un article de l'AFP du 22 avril 2013

### Grèce: la crise creuse le déficit démographique. (23.04)

Trois mères allaitant leurs nourrissons, trois autres bébés endormis: l'heure n'est pas à la presse à la maternité athénienne Lito, où beaucoup de lits restent vides, attestant du déficit croissant des naissances dans un pays frappé par une grave crise économique.

*"Les allocations ont été coupées, le coût de la vie est monté en flèche, les salaires sont à la baisse et il y a une grande incertitude"*, détaille Leonidas Papadopoulos, qui dirige cette clinique privée, une des grandes maternités de la capitale.

*"Les couples y réfléchissent désormais à deux fois, même pour un premier enfant (...) il pourrait y avoir 10.000 naissances de moins cette année"*, affirme-t-il, invoquant des estimations officielles et d'experts.

Les naissances ont déjà reculé de 118.000 en 2008 à 101.000 en 2012, note cet obstétricien, déplorant qu'*"à ce rythme, la Grèce va se réduire à vue d'oeil en quelques années"*.

Selon l'Agence statistique grecque, Elstat, le pays souffre d'un déficit démographique au moins aussi grave que celui creusant ses comptes publics: le taux de fertilité est passé de 2,33 enfants par femme en 1975 à 1,4 en 2011, alors qu'un taux de 2,07 est nécessaire pour assurer le renouvellement de la population.

Cela pourrait ramener à 9,7 millions la population grecque en 2050, contre 11,29 millions en 2012, selon les projections d'Elstat.

A titre de comparaison, les leaders européens de la natalité, comme l'Irlande ou la France, affichaient respectivement en 2012 des taux de 2,05 et de 2,01 enfants par femme.

*"Les politiques natalistes sont plus faciles à mettre en oeuvre en période de prospérité"*, reconnaît un haut-responsable de la protection sociale, qui ne souhaite pas être cité.

Il relève notamment que *"dans le privé, les mères de familles préfèrent fréquemment ne pas exercer leurs droits de peur du chômage"*, qui frappe près d'un tiers des femmes actives, pour un taux général de 27%.

Sur le papier, les employées du privé peuvent prétendre à des congés maternité d'une durée cumulée allant jusqu'à 15 mois, dont 11 payés, mais dans la pratique, peu osent les réclamer.

Mieux protégées, les fonctionnaires peuvent elles bénéficier de jusqu'à 14 mois de congés payés de maternité. Elles étaient aussi réputées profiter souvent de congés supplémentaires pour grossesse difficile, ou prétendue telle.

Risque accru de chômage pour les femmes enceintes

Le Médiateur grec du citoyen vient de tirer la sonnette d'alarme contre l'impact de la crise sur les droits des mères.

*"Les femmes enceintes ou concluant leurs congés maternité sont exposées à un risque accru de chômage ou d'emploi précaire (...) dans beaucoup de cas elles acceptent des violations de leurs droits pour garder leur emploi"*, relève son dernier rapport annuel.

En Grèce, comme dans de nombreux autres pays, *"avoir des enfants risque de nuire aux perspectives salariales et à la carrière d'une femme"*, relève aussi ce document.

*"Nous avons même eu des cas extrêmes de couples qui après s'être battu pendant des années, et avoir subi des traitements coûteux pour pouvoir porter un enfant, ont recouru à l'avortement car le mari avait perdu son emploi"*, affirme M. Papadopoulos.

Paradoxalement, les familles nombreuses ont même été frappées plus que les autres par les mesures d'économie dictées par les créanciers du pays, UE et FMI, qui ont réduit les allocations et les allègements fiscaux jusque là consentis.

Le dernier train d'austérité adopté par le pays en 2012 a ainsi supprimé la prime de naissance de 2.000 euros accordée à partir du troisième enfant, et le régime d'allocations aux familles nombreuses indépendamment de leurs revenus, dont le montant pouvait atteindre jusqu'à 4.700 euros par an.

Le nouveau système mis en place en 2012 se prévaut d'assurer une assistance mieux ciblée. Mais pour recevoir le maximum prévu, 5.880 euros par an, une famille doit aligner six enfants, et ne disposer que de revenus de famine.

Parmi les autres victimes européennes de la crise de la dette, l'Espagne a aussi rogné sur ses prestations natalistes, en supprimant en 2011 une prime de 2.500 euros par naissance.

Pour Georgia et Nikos Kitsaki, un couple sans emploi de Salonique, dans le nord de la Grèce, élever trois enfants relève du coup de la gageure.

Avec une allocation chômage de 470 euros par mois, qui s'interrompra en décembre, et des allocations familiales de 276 euros, "*nous ne pouvons pas couvrir les besoins de nos enfants, et nos parents doivent nous aider sur leurs pensions de retraites*" elles-même réduites par la rigueur, affirme Mme Kistaki, qui travaillait dans l'hôtellerie.

**Un article de 20minutes.fr du 21 avril 2013**

### **Ces lobbys qui nous pourrissent la vie (23.04)**

**Livre - Dans «24 heures sous influence», Roger Lenglet dénonce la manière dont les groupes de pression influencent les moindres parcelles de nos existences...**

«*En refermant ce bouquin, soit on s'exile sur une île déserte, soit on se tire une balle...*», confie un membre de la maison d'édition. Philosophe, Roger Lenglet a passé plus de trente ans à enquêter sur les lobbys. Dans *24 heures sous influences*, il raconte comment ces groupes de pression ont infiltré les moindres parcelles de nos vies, non sans danger. Morceaux choisis.

Du thé aux métaux lourds.

Dès le petit déj', les lobbys sont présents. Dans les sachets de thé que les industriels gonflent souvent de mauvaises herbes. Et dans le thé lui-même qui a la propriété de capter les métaux lourds tels que le plomb, le cadmium ou le mercure. Dès 1995, un rapport de la direction générale de la Santé dénonçait cette situation. Depuis, il dort toujours au fond d'un tiroir.

Pas de grève au travail.

En trente ans, le nombre de syndiqués français a été divisé par cinq alors que le nombre de salariés dans les centrales a été multiplié par cinq. Les ressources des syndicats proviennent désormais à près de 50 % des entreprises et à 30 % des collectivités qui «*achètent ainsi la paix sociale*», selon Roger Lenglet. La France est aujourd'hui l'un des pays les moins syndiqués d'Europe. (Vous pouvez ajouter le milliard d'euros de l'Etat. - Ndlr)

Mauvaises ondes en soirée.

Wifi, smartphone, télévision... En finançant, eux-mêmes, des études, les grands opérateurs ont entretenu le doute sur les conséquences néfastes des ondes depuis 15 ans. En 2010, l'Agence de sécurité sanitaire (Afsset) reconnaissait que «*l'hypothèse de l'implication des [ondes] dans les pathologies neurodégénératives ne pouvait être écartée.*»

Le sommeil du juste ?

Soutenu par celui de la chimie, le lobby de la literie a tout fait pour éviter d'avoir à rendre des comptes sur les étiquettes des matelas. Mais il y aurait en fait, dans la mousse, plus d'une cinquantaine de produits toxiques, responsables, entre autres, de favoriser la maladie d'Alzheimer.

24 heures sous influence de Roger Lenglet (Ed. Bourin) 255 pages - 20 €

## Un article lepoint.fr du 22 avril 2013

### Faut-il imiter l'"Abenomics" japonais ? (23.04)

#### **Au Japon, Shinzo Abe, le Premier ministre libéral-démocrate, utilise sans complexes la planche à billets pour briser les tensions déflationnistes.**

Shinzo Abe restera-t-il comme LE sauveur de l'économie japonaise ? Le Premier ministre conservateur mise sur une révolution de la politique monétaire pour enfin sortir son pays de ses tendances déflationnistes, dont il a du mal à sortir depuis 20 ans. Pour faire ce que personne n'a réussi avant lui, Shinzo Abe n'a pas hésité à écorner l'indépendance de la Banque centrale du Japon (BOJ) en nommant à sa tête un homme à sa main. À peine en place, Haruhiko Kuroda a annoncé le 4 avril un véritable arsenal pour redonner envie aux entreprises d'investir et aux ménages de dépenser.

#### Planche à billets massive

La première arme consiste à financer massivement la dette publique par la planche à billets. La BOJ, qui soutenait déjà une dette de plus de 200 % du PIB - au premier semestre 2012, elle avait déjà financé 78 % des émissions nettes -, va encore doubler ses rachats en deux ans. Y compris à long terme : elle va s'emparer d'obligations remboursables jusqu'à 40 ans après leur émission. La maturité moyenne de son portefeuille devrait ainsi passer de 3 à 7 ans. Mais la BOJ ne se contentera pas de soutenir la dette publique. Elle va investir 1 000 milliards de yens (8,2 milliards d'euros) dans des actions pour faire augmenter les cours, via des fonds ETF - des fonds de placement en action qui reproduisent la performance de plusieurs indices boursiers. Et comme si ce n'était pas déjà assez spectaculaire, elle va aussi soutenir le marché immobilier, à raison de 246 millions d'euros par an via des fonds communs de placements. Autant de mesures destinées à restaurer la confiance des agents économiques en améliorant le climat des affaires et en leur donnant le sentiment d'être plus riches.

*"C'est un changement d'échelle complet par rapport à la politique monétaire précédente", juge Évelyne Dourille-Feer, spécialiste du Japon au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). Cette thérapie de choc doit permettre un doublement de la masse monétaire en circulation d'ici 2014 et de faire monter les prix de 2 % par an d'ici deux ans. Car au Japon, atteindre la cible fixée à la Banque centrale européenne paraissait jusqu'à présent largement hors de portée. Les ménages ont tendance à reporter leur consommation pour bénéficier d'une baisse de prix qu'ils anticipent. Il faut donc les convaincre de cesser de différer leurs achats, en rendant crédible une hausse future des étiquettes. Le cercle vertueux serait alors renforcé grâce à la baisse induite du yen ainsi que par l'augmentation des crédits distribués par les banques.*

*"Nouvel épisode de la guerre des monnaies" (Charles Gave)*

Pour certains, le Japon n'avait plus le choix. *"De 2008, au moment où la crise a vraiment commencé, à 2012, le Japon a vu son taux de change s'apprécier de 50 % face au dollar, car la BOJ refusait d'imprimer du yen",* selon Charles Gave, président de l'Institut des libertés et de GaveKal Capital. Le résultat était prévisible : *"Avec d'un an à un an et demi de retard, le commerce extérieur s'est effondré et le Japon a connu un déficit courant."* La première fois depuis 28 ans ! De quoi déclencher une réaction d'orgueil : *"Les Japonais ne peuvent pas supporter un déficit extérieur, ils sont mercantilistes",* interprète Charles Gave. D'autant que si celui-ci avait perduré, le risque pour le Japon aurait été de devenir dépendant des investisseurs étrangers pour financer sa dette publique record de quelque 240 % du PIB... L'objectif principal de la Banque centrale japonaise serait donc surtout de faire baisser le yen pour relancer les exportations. *"C'est un nouvel épisode de la guerre des monnaies. Le reste, c'est du pipeau",* tranche ce libéral-libertaire.

Pour l'instant, les résultats sont là. Euphoriques, les investisseurs se sont lancés dans un mouvement autoréalisateur, avant même la mise en place de la nouvelle politique monétaire. Depuis novembre et la promesse d'un choc, l'indice phare de la place boursière japonaise, le Nikkei, a gagné plus de 40 % ! Et le yen s'est effondré face au dollar de 20 %. De quoi donner des arguments à ceux qui rêvent de voir la zone euro suivre la même voie, avec la menace persistance de spirale déflationniste (avec la baisse des coûts et le chômage en Espagne, au Portugal)... Récemment, le Premier ministre espagnol a d'ailleurs réclamé que l'Eurotower de Francfort puisse agir plus fortement contre la crise. Pour l'instant, c'est niet. La BCE s'est contentée de l'annonce d'un programme de rachat de dette publique des pays en difficulté qui n'a pas

encore été activé. Mais même s'il devait l'être, il serait limité à des titres remboursables trois ans après leur émission au maximum.

Un problème de partage du profit ?

Une prudence de bon aloi ? Séduisante sur le papier, la politique japonaise pourrait se révéler inefficace. Dans une note parue début avril, la recherche économique de Natixis estime qu'elle a en fait peu de chances de faire repartir le crédit. Les achats massifs de dette souveraine devraient théoriquement permettre aux banques, détentrices de dette, d'augmenter leurs liquidités et donc de prêter plus. Mais cela ne marche que s'il existe une demande de crédits. Or, malgré des taux déjà très bas, les entreprises n'en ont pas vraiment besoin puisque leurs profits sont très élevés. Et le vieillissement de la population japonaise réduit la demande des ménages. Toujours selon Natixis, si hausse des prix il y a, elle pourrait en fait venir d'une augmentation du coût des produits importés, avec la baisse attendue du yen. Un facteur positif pour la compétitivité des exportations japonaises, mais qui augmente le prix des produits de consommation intermédiaire importés ou des énergies.

Pour Patrick Artus, de chez Natixis, la politique monétaire est en fait impuissante face au problème essentiel : *"le partage des revenus au Japon se déplace en faveur des entreprises et au détriment des salariés depuis 1999"*. Alors que les salaires n'augmentent pas aussi vite que la productivité des travailleurs japonais, *"l'excès de profit des entreprises est déposé dans les banques qui prêtent ensuite à l'État qui ne peut pas réduire son déficit public en raison de la faiblesse de la demande des ménages"*. Une situation en partie liée à l'importance du nombre de travailleurs précaires, à temps partiel ou en intérim, précise Évelyne Dourille-Feer, pour qui l'évolution de la consommation sera effectivement *"un des grands enjeux"*.

Le contraire de la politique européenne

Mais elle rappelle que la politique monétaire n'est pas le seul facteur censé stimuler la demande. Le programme économique du Premier ministre japonais, déjà surnommé *"Abenomics"*, ne se limite pas à la politique monétaire. Pour réussir, Shinzo Abe a promis de tirer *"trois flèches"* : à côté de l'assouplissement monétaire, il compte sur une relance budgétaire (10,3 trillions de yens au titre de l'année fiscale 2012), mais aussi sur des mesures structurelles en faveur de la croissance. Au final, *"le Japon fait exactement le contraire de ce qu'on fait en Europe. Il fait de la relance massive, malgré sa dette de plus de 200 % du PIB"*, remarque Évelyne Dourille-Feer. Cela passe par une stimulation de la construction immobilière, dont les effets devraient se transmettre assez rapidement à l'économie. Quant aux mesures structurelles, encore assez floues, elles devraient passer par la conclusion d'accords de libre-échange bilatéraux (dont l'accord commercial transpacifique à l'exclusion de la Chine et de la Corée), ce qui devrait nécessiter la restructuration de quelques secteurs comme l'agriculture, explique l'économiste.

Confortées par une ligne politique claire, certaines grandes entreprises comme Toyota ont déjà annoncé qu'elles étaient prêtes à augmenter les bonus d'été de leurs salariés. Un début de tendance, qui, s'il devait se confirmer par des hausses permanentes de salaires, pourrait relancer la consommation et, au final, l'investissement.

En attendant, les mesures *"non conventionnelles"* de la Banque du Japon ne sont pas exemptes de risques. *"Si cela ne marche pas, cela aura énormément augmenté la dette"*, prévient Évelyne Dourille-Feer. En cas de déficit de la balance extérieure, le Japon devrait alors faire financer une plus grande partie de sa dette publique à l'étranger, malgré les rachats massifs de sa banque centrale. Et contrairement aux Japonais, les investisseurs étrangers réclameraient une rémunération importante. Avec, dans le pire des scénarios, une faillite du pays.

## Un article de l'AFP du 22 avril 2013

### Chypre: le président accuse l'UE d'avoir utilisé son pays comme cobaye. (23.04)

Le président chypriote Nicos Anastasiades, s'exprimant devant les chefs des Parlements européens, a accusé l'Union européenne d'avoir traité Chypre comme un "cobaye" en imposant pour la première fois dans le cadre d'un plan d'aide une ponction sur les comptes bancaires.

Les ministres de la zone euro ont avalisé le 12 avril un plan de sauvetage prévoyant un prêt de 10 milliards d'euros de l'UE et du FMI en faveur de Chypre, qui doit de son côté trouver 13 milliards d'euros afin d'éviter la faillite.

La majeure partie de la contribution chypriote va provenir d'une ponction allant jusqu'à 60% sur les comptes au-delà de 100.000 euros dans la principale banque du pays, et encore plus lourde dans la deuxième, une décision sans précédent qui fait polémique.

"Chypre a été traitée comme un cobaye dans une expérience destinée à tester la théorie économique consistant à imposer une ponction sur les comptes bancaires et à évaluer les répercussions qui s'ensuivent", a fermement protesté M. Anastasiades lors d'un sommet rassemblant à Nicosie le président des Parlements nationaux des pays de l'UE.

Cela a été décidé en dépit du fait qu'il y a eu "*une surveillance inefficace du système bancaire en général*", a-t-il poursuivi, selon le texte de son discours dont l'AFP a obtenu une copie.

"*J'espère sincèrement que ce précédent à Chypre ne va pas être mis en application ailleurs en Europe, bien que, nous le savons tous, la principale raison d'être d'un précédent est de servir à établir des normes et des règles qui seront appliquées à maintes reprises et dans le monde entier*", a-t-il averti.

"*Chypre ne demande pas un traitement de faveur, mais un traitement juste et équitable, basé sur les mêmes termes et conditions que ceux dont ont bénéficié tous les autres partenaires de l'UE en difficulté*", a-t-il par ailleurs déclaré.

"*Nous ne réclamons que ce à quoi nous avons le droit: la solidarité*", a martelé le président conservateur.

"*Il est regrettable que ce principe fondamental de l'Union européenne n'ait pas été respecté. Au contraire, les décisions sur lesquelles les parties intéressées se sont mises d'accord en amont ont été imposées par la force*", a-t-il déploré.

Le président chypriote n'a pas précisé à quelles parties il faisait allusion, mais des Chypriotes furieux des contreparties du plan de sauvetage UE-FMI ont pointé du doigt l'Allemagne comme étant à l'origine de ces mesures.

## **Un article lemonde.fr du 23 avril 2013**

### **Épargne salariale : 9 millions de salariés concernés. (25.04)**

La proposition de loi sur le déblocage exceptionnel de la participation salariale est discutée aujourd'hui, mardi 23 avril, à l'Assemblée nationale. Elle concerne près de 9 millions de salariés. En 2010 (derniers chiffres disponibles), 57,3 % des salariés du secteur marchand non agricole avaient, en effet, accès à au moins un dispositif de participation, d'intéressement ou d'épargne salariale, selon la Dares.

#### **Qu'entend-on par épargne salariale ?**

Il s'agit de dispositifs mis en place au sein d'une entreprise afin d'associer les salariés à sa réussite. Il faut distinguer :

la participation, qui est obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés. La somme versée est calculée en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise, selon une formule prévue par la loi. En 2010, le montant moyen versé était de 1 494 euros par salarié bénéficiaire.

l'intéressement est facultatif. Il fait l'objet d'un accord d'entreprise. Son montant est fixé en fonction d'objectifs à atteindre. Le montant moyen versé en 2010 était de 1 546 euros par salarié bénéficiaire, toujours selon les chiffres de la Dares.

Le salarié peut aussi alimenter librement son plan d'épargne salariale, sans dépasser 25 % de sa rémunération annuelle. Pour le Perco, il est possible de verser les sommes correspondantes à 10 jours maximum de son compte épargne temps et 5 jours maximum de congés non pris.

#### **Quand le salarié peut-il disposer de cette épargne ?**

Chaque année le salarié a le choix entre placer cette somme dans un dispositif d'épargne salariale - dans ce cas la somme est exonérée d'impôt sur le revenu - ou récupérer le montant, qui sera alors imposé selon sa tranche d'impôt sur le revenu.

#### **Qu'est ce que l'abondement ?**

Lorsque le salarié alimente son dispositif d'épargne salariale, l'entreprise peut (ou non) l'abonder. Cet abondement peut varier selon le dispositif, mais il ne dépassera pas 2 962,56 euros pour un plan d'épargne entreprise (PEE) et 5 819 euros pour un plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco). En 2010, le montant moyen de l'abondement sur un PEE était de 593 euros et de 608 euros sur un Perco.

#### **Où est placée cette épargne ?**

Les entreprises proposent à leurs salariés soit un plan d'épargne entreprise (PEE), soit un Perco (plan d'épargne pour la retraite collectif), soit les deux. Les modalités de ces produits diffèrent notamment sur la durée de blocage de l'épargne et sur les options de sortie, le Perco permettant, par exemple, le versement d'une rente viagère au moment de la retraite.

#### **PEE :**

Comment placer son épargne : au moins 3 FCPE (fonds communs de placements d'entreprise) avec des profils d'investissements différents (monétaire, actions, obligations...) au moins un fonds solidaire. Actionnariat salarié : certaines entreprises proposent un FCPE qui est, en partie, investi dans des actions de la société, d'autres permettent d'acheter des titres en direct. Les comptes bloqués sont rares.

Disponibilité de l'épargne : Au bout de 5 ans glissants.

Cas de déblocages anticipés : mariage, pacs, naissance, divorce, séparation, fin du contrat de travail, création ou reprise d'une entreprise, achat de la résidence principale, décès, invalidité, surendettement.



Sortie : sortie en capital en une ou plusieurs fois.

Fiscalité de l'épargne en cas de retrait : seulement les prélèvements sociaux (15,5%).

En cas de décès : Les héritiers peuvent récupérer les sommes accumulées.

### **Perco**

Comment placer son épargne : au moins 3 FCPE (fonds communs de placements d'entreprise) avec des profils d'investissements différents au moins un fonds solidaire.

Disponibilité de l'épargne : bloquée jusqu'à la retraite.

Cas de déblocages anticipés : achat de la résidence principale, décès, invalidité, surendettement, fin des droits au chômage.

Sortie : sortie en capital et/ou en rente.

Fiscalité de l'épargne en cas de retrait : en cas de sortie en capital : prélèvements sociaux.

En cas de décès : les héritiers peuvent récupérer les sommes accumulées. En cas de rente viagère, l'épargne est perdue à moins d'avoir souscrit une option de réversion ou à annuités garanties.

Sortie en rente : imposition sur les revenus sur 30 % à 70 % du montant en fonction de l'âge du bénéficiaire + prélèvements sociaux.

## Un article de l'Expansion.com du 24 avril 2013

### Niveau de vie, patrimoine: 10 chiffres sur les inégalités en France. (25.04)

La crise a bel et bien affecté le niveau de vie des Français. Mais certaines catégories de la population ont été plus touchées que d'autres. Qui ont été les gagnants et les perdants? Eléments de réponses tirés de l'édition 2013 de l'ouvrage "Les revenus et le patrimoine des ménages", publié par l'Insee ce mercredi 24 avril.

**19 270 euros** : c'est le niveau de vie médian des Français en 2010, soit 1.610 euros mensuels. Par rapport à 2009, il a baissé de 0,5%. Les 10% de personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 430 euros annuels, contre au moins 36 270 euros pour les 10% les plus aisées, soit 3,5 fois plus.

**+1,3%** : c'est la hausse du niveau de vie plancher des plus riches en 2010, contre une baisse de 1,2% pour les 10% de Français les plus pauvres. Tous les déciles de niveau de vie ont été affectés par une baisse, à l'exception donc des 5% des plus aisés. La masse de leurs revenus a augmenté de 4,7% en 2010. Les trois quarts de cette augmentation proviennent des revenus d'activité et le dernier quart de la hausse des revenus du patrimoine.

**2%** : c'est le poids des amortisseurs sociaux dans l'atténuation des des inégalités de revenus entre les ménages les plus et les moins favorisés. Ainsi, entre 2008 et 2010, le 1er décile de revenu par unité de consommation diminue de 3,2% par an avant transferts sociaux et fiscaux, contre 1,2% après transferts.

**14,1% de pauvres en France**, soit 600.000 personnes (il doit y avoir un erreur, ce serait plutôt aux alentours de 9 millions. - Ndlr) vivant avec moins de 964 euros par mois en 2010. Le taux de pauvreté monétaire est en hausse de 0,6 point sur un an. La plupart des indicateurs d'inégalités sont remontés en 2010. Le rapport entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20% des ménages les plus aisés et celle détenue par les 20% des plus pauvres est ainsi passé de 4,3 à 4,5.

**2,7 millions d'enfants pauvres**. La hausse de la pauvreté concerne principalement les inactifs : les retraités (11% de la hausse), les chômeurs (16%) et surtout les enfants de moins de 18 ans (63%). Le taux de pauvreté des moins de 18 ans atteint de 19,6% en 2010. Le risque de pauvreté des enfants est principalement déterminé par la situation des parents sur le marché du travail et la taille des fratries. Ainsi, en 2010, 39% des enfants pauvres vivent dans une famille dans laquelle aucun parent ne travaille.

**18 560 euros** : c'est le niveau de vie médian annuel des plus de 65 ans, soit 710 euros de moins que la médiane de tous les Français. Globalement, depuis 1996, en moyenne, les niveaux de vie des plus de 65 ans et des personnes d'âge actif évoluent parallèlement. La concentration des personnes âgées dans les niveaux de vie intermédiaires s'est accentuée entre 1996 et 2009. Elles ont moins souvent de très faibles revenus, grâce au plancher de ressources assuré par le minimum vieillesse, cumulé éventuellement avec des aides au logement.

**13% des plus de 75 ans sont pauvres**. Avec un taux de pauvreté de 10,4%, les personnes âgées restent en moyenne moins touchées par la pauvreté que les personnes d'âge actif (12,8% en 2009). Ce taux est de 7,7 % pour les personnes âgées de 65 à 74 ans ou plus. Il monte à 13% pour les 75 ans et plus. La pauvreté des seniors reste concentrée - et s'est même accrue - chez les femmes de plus de 75 ans, souvent veuves et qui, sur les générations concernées, ont peu travaillé.

**46% des Français ont un crédit en cour en 2010**. 18% de ces ménages se sont endettés uniquement pour un achat immobilier ou financer de gros travaux. 18% ont souscrit un emprunt pour un motif de consommation (électroménager, voiture...). Et enfin 10% d'entre eux cumulent les deux types de crédits. L'acquisition de la résidence principale est le premier motif d'endettement (44 %). Vient ensuite l'achat d'un véhicule (41%) et le financement de gros travaux ou d'un autre bien immobilier.

**54.000 euros** : c'est le montant moyen que les ménages endettés doivent rembourser en 2010, soit 621 euros par mois. Ce moyenne varie de 225 euros par mois pour un crédit à la consommation à 775 euros pour l'immobilier. Le patrimoine net moyen d'un ménage endetté est de 213 000 euros contre 186 500 euros

pour les ménages non endettés. Les ménages endettés pour motif immobilier ont un patrimoine net encore plus élevé, de 308 300 euros.

**18% des ménages** remboursent chaque mois plus de 30% de leur revenu disponible. Un ménage endetté sur deux rembourse plus de 15% de son revenu disponible. Cette charge monte jusqu'à 19% dans le cas d'un emprunt immobilier et descend à 8% pour un crédit à la consommation. Par ailleurs, 18% des ménages endettés sont en situation de fragilité et doivent rembourser plus de 30% de leurs revenus sur l'année.

## Un article de l'AFP du 23 avril 2013

### **L'Islande ordonne à Visa et MasterCard de débloquer les paiements à WikiLeaks. (25.04)**

L'Islande a ordonné mercredi au partenaire en Islande des deux géants des cartes bancaires Visa et MasterCard, qui bloquent les donations au site internet Wikileaks depuis 2010, de les permettre à nouveau.

La Cour suprême a confirmé un jugement prononcé en juillet qui estimait que Valitor (anciennement Visa Iceland) avait mis fin sans raison valable à son contrat avec WikiLeaks.

Elle a donné à cette société 15 jours pour rouvrir le portail de donations. Si ce n'est pas fait, Valitor devra s'acquitter d'une amende journalière de 800.000 couronnes (plus de 5.200 euros).

Après s'être rendu mondialement célèbre en publiant des documents classés sur les guerres d'Irak et d'Afghanistan et des milliers de télégrammes secrets de la diplomatie américaine, WikiLeaks a dû faire face à la tentative de Visa et MasterCard de bloquer les dons d'internautes. WikiLeaks estime que le manque à gagner se chiffre en millions de dollars.

*"Nous remercions le peuple islandais d'avoir montré qu'il ne se laisserait pas intimider par des groupes de services financiers soutenus par Washington tels que Visa", a affirmé dans un communiqué le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange.*

Des plaintes contre le blocage des dons à WikiLeaks ont été déposées dans d'autres pays, et la Commission européenne évalue si elle doit enquêter sur cette affaire.

Un article [lepoint.fr](http://lepoint.fr) du 23 avril 2013

### Une overdose de cocaïne à l'origine de la crise financière ? (25.04)

**Elle pousse à prendre toujours plus de risques et sa consommation est fréquente chez les traders : la poudre blanche pourrait être la cause du chaos financier.**

La cocaïne, voilà l'ennemi ? Alors que les gouvernements tentent d'éponger les dégâts de la crise financière de 2008, le professeur David Nutt croit détenir la source des maux de nos économies. La semaine dernière, il expliquait au Sunday Times que les banquiers avaient été amenés à prendre des risques irrationnels sous l'effet de la cocaïne qui leur procurait un "excès de confiance". Résultat : "Ils nous ont mis dans un chaos sans nom."

Ce spécialiste des drogues a été le conseiller du gouvernement de Gordon Brown en 2009, avant d'être renvoyé pour avoir publié des propos jugés controversés. Il affirmait, par exemple, que prendre de l'ecstasy ne causait pas plus de mal que de monter à cheval. Difficile, cependant, de lui donner tort sur les effets de ce puissant psychotrope.

La coke "altère la capacité à décider"

"La cocaïne rend euphorique et mégalomane... au début", explique Laurent Karila, psychiatre spécialiste des addictions au Centre d'enseignement de recherche et de traitement des addictions de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif. "Puis, très vite, une consommation régulière altère la capacité de décision et conduit à augmenter ses prises de risque", confirme-t-il. Les patients qui viennent se faire soigner, surtout parmi les classes supérieures, franchissent le pas, car la drogue, très addictogène, commence à détruire petit à petit vie professionnelle comme personnelle.

Reste à savoir dans quelle mesure le monde de la finance est plus concerné que le reste de la population, alors que la cocaïne a vu son prix divisé par deux en dix ans. Dans un rapport daté de 2010, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie souligne que certaines professions "sont plus touchées que d'autres" face à la prise de drogues. Comme les "personnels dirigeants" et celles du "secteur financier" ! Mais il est difficile d'obtenir une radiographie plus précise, l'utilisation de la cocaïne étant illicite en Europe. Elle est cependant la deuxième drogue la plus consommée sur le continent, après le cannabis.

Des traders shootés témoignent

Dans les rues de la City, ou de l'autre côté de l'océan, à Wall Street, les témoignages d'anciens traders et autres "golden boys" se sont multipliés sur ce sujet depuis cinq ans. En réaction aux déclarations du docteur Nutt, le Guardian a donné la parole à Geraint Anderson, un ex-analyste financier : "Je ne peux qu'être d'accord. La cocaïne (je m'y connais) est une drogue qui vous met dans un état d'exubérance excessive et vous pousse à parler de choses dont vous ne connaissez rien avec beaucoup de conviction", se souvient-il.

Toujours dans les colonnes du quotidien britannique, Joris Luyendijk confesse qu'il a dû quitter le monde de la spéculation pour ne pas devenir "un monstre". Et il dresse ce constat accablant : "Il existe un parallèle frappant entre l'addiction à une drogue et certains aspects de la finance. Chaque junkie vous dira qu'il n'est pas dépendant, qu'il veut juste une dernière prise. Beaucoup de banquiers vous diront qu'ils veulent sortir de ce secteur, mais pas avant un dernier bonus." Désormais loin de ses collègues, il se rappelle qu'il mélangeait allègrement cocaïne et alcool avec ses clients de l'époque, "pour ne rien sentir, même après huit pintes".

Il existe, en effet, un "mariage magique entre la coke et l'alcool", prévient Laurent Karila. "Ce cocktail produit du cocaéthylène, une molécule qui pousse à une consommation de substances toujours plus importante." Une spirale infernale. Et pour qui veut un exemple célèbre, n'oublions pas celui du plus célèbre des escrocs et ex-courtier Bernard Madoff. On dit que son bureau contenait tellement de cocaïne que l'endroit avait pour surnom... le "pôle Nord".

Commentaire.

C'est tous bonus pour les banquiers : ils blanchissent la came en empochant une grosse commission au passage, ensuite une masse énorme du fric de la vente de la came retourne dans leurs coffres via leurs traders défoncés comme des bêtes, à qui la came doit être tendue plein pot, normal ils sont bourrés de tunes.

Bordel, quel business d'enfer, ils lavent, ils rincent, ils sèchent et ils blanchissent, un service complet digne d'un 5 étoiles situé dans un paradis fiscal au coeur de la City par exemple.

Au fait, plus sérieusement, nos gouvernants, leur police qui fait chier un jeune parce qu'il fume un malheureux joint assis tranquillement sur l'heure dans un parc, est-elle au courant que les banquiers et autres traders s'en foutent plein le pif à longueur de journée sous leurs yeux ?

Bien entendu, comme elle sait que ce sont les banquiers eux-mêmes qui organisent le trafic de la came. Il y a 38 ans un pote m'en avait touché deux mots, quand à Boulogne Billancourt un fils de banquier s'était fait serrer, bon avant d'être relâché peu de temps après un coup de fil de papa. Je vous ai déjà raconté que l'un des plus gros trafics de came de la région parisienne se déroulait à cent mètres des bureaux d'Interpol à Saint-Cloud, sous leurs fenêtres quoi. Je connaissais le dealer qui approvisionnait le show-business, Haliday, Cocatrix et Cie.

Quant à la cocaïne, j'ai essayé quelques fois il y a plus de 35 ans. Effectivement, le danger c'est que tu te sens tellement bien que tu peux faire d'énorme connerie en imaginant que cela sera sans conséquence, tu te marres comme un tordu, le danger extrême, c'est qu'au bout d'une semaine tu es accroché et si tu n'as pas la présence d'esprit d'en détecter les premiers signes, des crampes d'estomac, t'es foutu ! Alors pas touche, même pour se marrer, l'héroïne c'est pareil sauf que cela te rend malade, comme quand tu as trop picolé. Le LSD peut vous rendre dingue, ça monte et ça redescend, c'est génial, on a l'impression d'être dans une fusée qui décolle ou dans un Mirage 4, ça pousse très fort, ouais, jusqu'au jour où on ne redescend plus jamais, où une partie du cerveau a été endommagé, donc pas touche.

## Un article de l'AFP du 22 avril 2013

### **Zone euro: l'activité privée se contracte encore, inquiétudes pour l'Allemagne. (25.04)**

L'activité privée dans la zone euro a continué de se contracter en avril au même rythme que le mois précédent, avec des signes inquiétants en provenance d'Allemagne qui font craindre une intensification de la récession au deuxième trimestre.

Le PMI composite s'est établi à 46,5 points en avril, soit le même niveau qu'en mars, selon le cabinet Markit qui publie mardi une première estimation de cet indice. Lorsqu'il dépasse 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se contracte s'il est inférieur à ce seuil.

C'est la 19<sup>e</sup> contraction mensuelle de l'activité globale au cours des 20 derniers mois, l'exception ayant été une croissance marginale en janvier 2012, souligne Markit.

*"Bien que l'indice PMI reste inchangé en avril, la situation économique de la zone euro reste préoccupante en ce début de deuxième trimestre, la région semblant s'orienter vers une intensification de la récession",* indique Chris Williamson, économiste pour Markit.

La situation est d'autant plus préoccupante que l'Allemagne, première économie de la zone euro, a vu son activité se contracter en avril, avec un PMI à 48,8 points.

Cela *"laisse craindre que le principal moteur de croissance de la région ne commence à se replier, entraînant le reste de la région dans son sillage alors que des contractions particulièrement fortes persistent en France, en Italie et en Espagne"*, indique le cabinet.

Dans le détail, l'activité de la zone euro s'est contractée en avril tant dans le secteur manufacturier (46,5, le plus fort repli en quatre mois) que dans les services (46,6).

## Un article de l'AFP du 29 avril 2013

### La CIA a arrosé d'"argent fantôme" le président afghan. (30.04)

La CIA a livré aux services du président afghan, Hamid Karzaï, des dizaines de millions de dollars en liquide dans des valises, des sacs à dos et même des sacs en plastique, écrit le New York Times, qui cite des conseillers du chef de l'Etat afghan.

Cet "*argent fantôme*" visait à asseoir l'influence des services de renseignement américains, mais il a surtout alimenté la corruption et les chefs de guerre, liés pour certains au trafic de drogue, voire aux taliban, minant la stratégie de retrait d'Afghanistan décidée à Washington, ajoute le journal en citant des sources autorisées américaines.

"*Les Etats-Unis ont été la plus grande source de corruption en Afghanistan*", a dit un responsable américain au NYT.

La CIA n'a pas souhaité faire de commentaire sur cet article. Le département d'Etat n'a pas immédiatement réagi. Le journal ne mentionne pas de réaction du gouvernement afghan.

"*Nous appelions cela 'l'argent fantôme'*", a confié au journal Khalil Roman, directeur de cabinet d'Hamid Karzaï de 2002 à 2005. "*Il arrivait en secret et il repartait en secret.*"

La CIA a procédé à de tels versements environ chaque mois pendant une dizaine d'années, écrit le New York Times. Rien n'indique que le président afghan en ait bénéficié personnellement, ont dit au journal des officiels afghans, selon lesquels l'argent était remis à son Conseil de sécurité nationale.

En visite à Helsinki où il a rencontré les dirigeants finlandais, Hamid Karzaï a reconnu que le Conseil de sécurité nationale avait bénéficié du soutien du gouvernement américain au cours des dix dernières années.

Il a ajouté devant la presse que les montants versés n'étaient "*pas substantiels*" et que les fonds étaient employés à différentes tâches dont l'aide à des blessés. "*Il s'agissait d'une assistance à usage multiple*", a-t-il seulement dit, sans s'exprimer sur les allégations de corruption.

La mise au point sur ce sujet a été faite à Kaboul par le porte-parole du ministère afghan des Affaires étrangères qui a déclaré que le New York Times ne disposait d'aucun élément de preuve à l'appui de ce qu'il publie.

Commentaire.

Personne n'osera remettre en cause ces informations et accuser l'AFP de conspirationisme ou de complotisme compulsif !

Ce que ne dit pas cet article c'est d'où provient cet argent. Peut-on raisonnablement soupçonner qu'elle proviendrait du trafic d'héroïne qu'elle organise en sous-main, ce qui confirmerait ce que nous savions déjà.

Il n'est pas sûr que l'ensemble de l'administration américaine soit impliquée dans cette affaire, cela confirmerait aussi qu'il existe bien un gouvernement "*fantôme*" à l'intérieur du gouvernement américain qui implique des pans entiers de la CIA, du FBI et du Pentagone, qui agit hors de tout contrôle, dont le commandement suprême serait situé, où ? Par exemple à la Fed. Non, mais alors qui détient le pouvoir économique aux Etats-Unis sinon les faux monnayeurs...



## Un article de l'AFP du 27 avril 2013

### Zone euro: l'austérité à marche forcée, "erreur" plus ou moins nécessaire. (28.04)

Au moment où la zone euro ralentit la cadence de la rigueur budgétaire, l'heure est à un premier bilan de l'austérité appliquée jusqu'ici à marche forcée. Un "succès", plaide l'Allemagne. Une erreur, répondent des économistes, alors que d'autres y voient un mal nécessaire.

En pleine récession, et face à la grogne sociale, plusieurs gouvernements européens ont décidé de se donner un peu plus de temps pour réduire leurs déficits. Et Bruxelles a fini par admettre les limites de l'austérité.

Pour autant, le débat sur la stratégie adoptée jusqu'ici n'est pas tranché.

C'est "déjà un succès", affirme le ministère allemand des Finances, chiffres à l'appui. De fait, confirme la Commission européenne, le déficit public de la zone euro est passé d'environ 6% du produit intérieur brut (PIB) en 2011 à moins de 3% cette année. Et à ceux qui demandent un changement de rythme, elle répond: le ralentissement est en cours, puisque l'effort structurel de réduction des déficits est moitié moindre en 2013 qu'en 2012.

Sans en nier les résultats, des économistes interrogés par l'AFP contestent le bien fondé de ces choix.

"Si l'objectif était de casser la croissance et d'augmenter de plusieurs millions le nombre de pauvres en Europe, alors c'est une réussite!", ironise Philippe Askenazy, de l'Ecole d'économie de Paris.

Ce membre du collectif des "économistes atterrés", classé à gauche, constate "un cercle vicieux: sans croissance, les pays sont incapables d'atteindre leurs objectifs budgétaires donc ils font plus d'austérité, ce qui casse davantage la croissance et rend encore moins possible d'atteindre les objectifs".

Jean Pisani-Ferry estime aussi que "l'Europe a fait l'erreur de tout miser sur la réduction des déficits". Celui qui vient de quitter la direction du cercle de réflexion européen Bruegel pour conseiller le gouvernement français affirme que les Européens auraient dû, avant de serrer à ce point la vis budgétaire, régler "les problèmes de l'économie privée" et améliorer "les conditions du financement bancaire".

"Il y a eu un raté", reconnaît l'économiste en chef de la Deutsche Bank, Gilles Moëc, "toute la stratégie a été pensée avec l'idée que la consolidation budgétaire serait compensée par une politique monétaire accommodante". Mais il s'est avéré que les fragilités bancaires ont empêché de bien transmettre les bienfaits de cette politique monétaire à tous les pays de la zone euro.

L'austérité a donc eu des effets bien plus négatifs sur l'activité économique que ne le prédisaient officiellement les institutions internationales et les gouvernements.

Mais certains estiment qu'il n'y avait pas d'alternatives possibles.

Pour Gilles Moëc, les Européens n'avaient pas d'autre choix que de suivre la voie empruntée. "On ne peut pas faire autre chose que ce que les marchés sont prêts à accepter", résume-t-il. Selon lui, "en 2009, promettre autre chose qu'une réduction des déficits aurait été suicidaire, parce que les marchés à l'époque étaient incapables d'entendre un autre discours".

Surtout, insiste-t-il, cette première phase douloureuse a permis aux Etats européens de faire la démonstration de leur crédibilité budgétaire, ce qui les autorise aujourd'hui à relâcher l'effort.

"D'autres voies étaient possibles", rétorque Philippe Askenazy. Il évoque notamment "un autre choix institutionnel": "si la Banque centrale européenne avait joué son rôle de parapluie pour les dettes européennes il n'y aurait eu aucune spéculation, comme il n'y a pas de spéculation sur la dette américaine, et on aurait pu se passer totalement de l'austérité".

Mais ce "*choix politique*" supposait de modifier les traités européens et, donc, d'avoir "*des leaders européens courageux*", glisse-t-il, soulignant qu'en 2010, la chancelière allemande Angela Merkel, chantre de la rigueur, avait face à elle "*un Nicolas Sarkozy déjà affaibli en France, un Silvio Berlusconi sans consistance en Italie et José Luis Zapatero en fin de mandat en Espagne*".

Commentaire.

Voilà des gens modestes, honnêtes, sincères, si, si, qui reconnaissent leurs erreurs. Ah bon ! 20 millions de chômeurs dans l'UE, en voilà une formidable réussite, chiffre officiel, en réalité beaucoup plus. 1 jeune sur 2 au chômage, quel succès ! Des dizaines de millions de travailleurs pauvres, un formidable progrès social ! Etc. etc. etc.

Mais bon, il faut les comprendre les malheureux, ils "*n'avaient pas d'autre choix*", parce qu'il ne leur était pas possible de "*faire autre chose que ce que les marchés sont prêts à accepter*", donc à part servir de porte-parole des marchés, tous ces gouvernements, ces parlementaires nationaux et européens ils servent à quoi, à rien, alors il faut les chasser du pouvoir.

Ces "*économistes atterrés*", classés à gauche, sans rire, sont ceux qui dans un show animé par Mediapart sur la dette avaient omis de citer son origine, cette loi de 1973 qui subordonnait l'Etat au marché, un "*oubli*", qu'ils n'envisageaient évidemment pas d'abolir, pas plus que rompre avec la finance, pensez donc.

La croissance, vous en voulez, alors il faut rompre avec les marchés qui manipulent le cours des monnaies, des matières premières qui ont gangrené toutes les institutions politiques, il faut leur retirer tout leur pouvoir, tout le pouvoir doit revenir aux travailleurs, c'est à eux de définir quoi produire, dans quelles conditions, à quel coût, de décider de la répartition des richesses produites, il faut donc exproprier les banquiers et toutes les institutions financières, les actionnaires des grandes entreprises, s'attaquer aux fondements du capitalisme sur la base d'une République sociale une fois que les travailleurs se sont emparés du pouvoir politique par une révolution prolétarienne et socialiste, il n'existe pas d'autre alternative : le socialisme.

## Un article de l'AFP du 26 avril 2013

### Bruxelles veut faciliter la libre circulation des travailleurs. (28.04)

La Commission européenne a présenté vendredi un plan visant à faciliter la libre circulation des travailleurs dans l'UE au moment où plusieurs capitales dont Londres et Berlin s'inquiètent de l'arrivée massive de travailleurs bulgares ou roumains sur leur sol.

*"La libre circulation des travailleurs est un principe fondamental du marché unique de l'Union européenne", a rappelé le commissaire européen chargé des Affaires sociales, Laszlo Andor, au cours d'une conférence de presse à Bruxelles.*

*"Alors que certains Etats membres affichent un taux de chômage beaucoup plus élevé que d'autres, il est d'autant plus important d'aider ceux qui le souhaitent à travailler dans un autre pays de l'Union. La mobilité de la main-d'oeuvre profite aux économies des Etats membres comme aux travailleurs concernés. Cette proposition permettra aux travailleurs de surmonter les obstacles à l'exercice d'une activité professionnelle dans un autre pays de l'Union", a insisté le commissaire européen.*

Bruxelles souhaite une meilleure application de la loi européenne sur le droit des citoyens européens de travailler dans un autre Etat membre que le leur.

Mais plusieurs pays souhaitent un aménagement de cette législation.

Les ministres de l'Intérieur allemand, autrichien, britannique et néerlandais ont ainsi demandé cette semaine à l'UE un durcissement de la lutte contre la fraude aux prestations sociales des immigrés au sein de l'UE.

Concrètement, les quatre ministres ont demandé qu'une interdiction de territoire puisse être prononcée à l'encontre de citoyens de l'UE, qui bénéficient de la liberté de circulation, s'ils ont commis une fraude aux prestations sociales.

*"Ce type d'immigration fait peser un coût supplémentaire considérable sur les sociétés-hôtes (...) et un nombre significatif de nouveaux arrivants reçoivent du pays d'accueil des aides sociales, très souvent sans y avoir réellement droit, obérant le système social de ce pays", ont affirmé les ministres sans toutefois chiffrer ce coût.*

Ils ont plaidé pour une libre circulation s'appliquant *"de façon responsable"*.

Sans les nommer, les ministres visaient principalement la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie, qui constituent les gros bataillons de migrants européens dans les pays d'Europe de l'ouest. Ces migrants sont souvent des Roms discriminés dans leur pays d'origine.

Interrogé à ce sujet, M. Andor a estimé que la lettre des quatre ministres européens s'expliquait avant tout pour des raisons de politique intérieure.

*"La lettre ne contient aucune preuve ou analyse concrète de la situation", a-t-il dit.*

Actuellement, 3% de la main-d'oeuvre de l'Union, soit 9,5 millions de personnes, vivent et travaillent dans un autre Etat membre. Il convient d'y ajouter 1,2 million de personnes supplémentaires qui vivent dans un pays de l'Union, mais travaillent dans un autre.

Commentaire.

Il est clair que la Commission européenne ne peut pas prendre des décisions favorables aux travailleurs, ce n'est pas sa fonction ou mission. Que cache ces *"bonnes"* intentions ? Faire baisser le coût du travail, accroître la précarité et le chômage dans les pays les plus riches, fournir des arguments à l'extrême droite...